

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Où Recueil Historique & Politique sur
les Matières du tems.

SEPTEMBRE 1722.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXII.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale &
Catholique, & Approbation des
Commissaire Examineurs.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Républiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Mercuries Historiques, Lettres Historiques, & l'Esprit des Cours.

157

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Septembre 1722.

ARTICLE I.

Qui contient quelques nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses, depuis le mois dernier.

I. **L**E prochain Sacre du Roi de France semble nous inviter à chercher tout ce qui peut instruire le Lecteur sur cette ceremonie, dont la longueur du Regne de Louis XIV. nous avoit fait presque perdre l'idée. Une circonstance qui la rend des plus auguste, est certainement l'onction sacrée que reçoivent ces Rois; Une tradition constante & qui est passée sans s'alterer de generation en generation depuis près de 900. ans, nous aprenant que cette huile fut apportée du Ciel à St. Remy par une Colombe le jour du Sacre de Clovis I., dans un vaisseau connu sous le nom de *Sainte Ampoule*, & dont on se sert encore actuellement pour cette fonction.

Quoique cette tradition se soit conservée de siècle en siècle sans interruption, plusieurs Critiques ne trouvent cependant pas ce titre suffisant, & traitent de fable pieuse, ce que la Nation

Françoise, glorieuse de cette prérogative, regarde comme une distinction & une faveur particulière que le Ciel lui accorde : cette prévention est difficile à combattre. On a beau objecter que ce fait n'est appuyé par aucun monument historique, & que les Ecrivains les plus anciens de ce tems, gardent là-dessus un profond silence : Les Critiques, dit on, sont des incredules & des chicaneurs ; le prodige a quelque chose de plus flateur que les raisons, & le miracle, à ce que l'on prétend toujours, est incontestable. Soit, on y consent. Nôtre intention n'est pas de prendre parti ni pour ni contre, nous exposons seulement la difficulté, c'est au public à la résoudre & à en décider. L'Abbé de Vertot a trouvé cette matiere digne de ses soins & de ses veilles ; il déduit dans la Dissertation suivante les raisons de part & d'autre, nous y renvoyons les curieux. Ce Savant entreprend de défendre l'honneur de la Nation & de la *Sainte Ampoule* ; tout bon François est engagé de le faire. Mais il s'y prend d'une maniere, qu'il paroît être d'intelligence avec ces mêmes Critiques qu'il veut combattre. N'y auroit-il pas quelque chose de suspect dans ce procédé, & n'auroit-il pas mieux valu laisser là la querelle, que de la soutenir si foiblement ? à moins que son intention n'ait été de fortifier la cause de ses Antagonistes, en faisant cette politique diversion.

des Princes &c. Septemb. 1722. 159

Dissertation au sujet de la Sainte Ampoule conservée à Rheims pour le Sacre des Rois de France.

Par l'Abbé de VERTOT.

IL n'y a gueres de marques plus sensibles & plus éclatantes de la protection visible de Dieu sur la Monarchie Françoisse , que le miracle si celebre de la *Sainte Ampoule* : Le Ciel le jour du Baptême du Grand Clovis, s'y declara d'une maniere particuliere en faveur de ce Prince & de ses Successeurs , & par préférence à tous les Souverains de la Chrétienté , & l'on peut justement appliquer à chacun de nos Rois , le jour de leur Sacre , ces paroles du Prophète Roi , que Dieu les a oints d'une huile sainte par dessus leurs semblables ; *unxit te Deus , Deus tuus , oleo latitia præ confortibus tuis.*

*Dissertation
de l'Abbé de
Vertot sur la
Sainte Am-
poule.*

Le Pape St. Gregoire le Grand a reconnu cette prééminence dès le commencement de la Monarchie , & vers la fin du sixième siècle , lorsqu'il dit écrivant à Childebert , que les Rois de France surpassoient autant les autres Souverains , que la dignité Royale étoit relevée par dessus la condition privée des particuliers.

Mathieu Paris Historien Anglois , qui vivoit vers le milieu du 13^{me} siècle , & qui n'est pas soupçonné , comme on sçait assez , d'être Partisan de la France , ni de favoriser les interêts de nos Rois , convient cependant que la préséance leur appartient , qu'ils sont les premiers Souverains du monde , & les Rois des Rois de la Terre , comme il s'exprime , tant à cause , dit cet Auteur , de l'onction celeste qu'ils reçoivent le jour de leur Sacre , qu'à cause de leur Puissance , & de la valeur redoutable de leurs Armées.

Le même Auteur parlant des Pairs de France, reconnoit que l'Archevêque de *Rheims* est le premier & le plus éminent en dignité, par le Privilège qu'il a, dit-il, de sacrer nos Rois avec une huile celeste & miraculeuse.

Hincmarc qui a été revêtu de cette dignité, nous a décrit ce fameux miracle dans l'Histoire qu'il a faite de la vie de St. Remy, & qu'il prétend avoir tiré en partie d'un ancien manuscrit qui n'a pas été inconnu à Gregoire de *Tours*, & en partie de différentes Histoires & de quelques Epitres, qui aparemment ont péri par l'injure des tems.

Ce Prélat qui vivoit sous le Regne de Charles le Chauve, & environ vers l'an 865. rapporte que St. Remy étant prêt de baptiser Clovis, & que le Clerc qui portoit la fiole du St. Chrême, ne pouvant à cause de la foule du peuple, aprocher des Fonds Baptismaux, St. Remy leva les yeux & les mains vers le Ciel pour en implorer le secours; qu'une Colombe plus blanche que la neige parut aussi-tôt, portant à son bec la *Sainte Ampoule* pleine d'une huile sainte, dont l'odeur agréable surprit & charma tous les assistans.

Aimoin Moine de l'Abbaye de *Fleury* sur *Loire*, qui vivoit dans le neuvième Siecle, rapporte ce même événement dans le premier Livre de son Histoire, & ce dévot Religieux décide nettement que ce fut le St. Esprit en propre personne, qui, sous la figure d'une Colombe, apporta la *Sainte Ampoule*.

Flodoard qui vivoit dans le dixième siècle, & qui fut Chanoine de *Rheims* & Curé de *Culmici*, parle de ce fameux miracle presque dans les mêmes termes que Hincmarc.

Guillaume le Breton Moine de *St. Denis*
Pre-

des Princes &c. Septemb. 1722. 161

Lepteur de Pierre Charlot Evêque de Noyon, fils naturel du Roi Philippe-Auguste, & qui vivoit vers le milieu du treizième siècle, décrit dans le Livre premier de la Philippiade, l'histoire de ce miracle, auquel il ajoute plusieurs circonstances. Soit qu'il les ait tirées de la tradition, ou qu'il les ait inventées par une licence poétique, & pour orner son ouvrage, il prétend contre le témoignage d'Hincmar, que ce ne fut point la foule du peuple qui empêcha le Clerc qui portoit le saint Chrême, d'approcher des Fonds Baptismaux, mais que le Demon, dit-il, cauteleux & fin, desespéré de la conversion de Clovis, cassa le vase du saint Chrême, pour interrompre & reculer s'il pouvoit la ceremonie du Baptême, & pour damner ce Prince par le peché d'impatience, s'il ne pouvoit pas le perdre par l'Idolatrie, mais que le Ciel suppléa à cet effet de sa malice par un Ange qui apporta la *Sainte Ampoule* à St. Remy.

Je pourrois ajouter ici le témoignage d'un grand nombre d'Historiens de différentes Nations, à la vérité postérieurs à Hincmar, mais qui tous parlent de la *Sainte Ampoule* comme d'un gage du Ciel, & d'un privilege & d'une grace spéciale accordée au premier Roi Chrétien de nôtre Nation, & au seul Ortodoxe qui fut alors dans le monde.

On peut même dire qu'un événement si surprenant & la plupart des circonstances miraculeuses qui l'accompagnent, sont consacrées en quelque maniere par l'Eglise de Rheims, qui a formé de cette Histoire des Repons & des Prières solennelles, qui se chantent pendant qu'on sacre nos Rois.

Ces chants, ces prières, ces consecrations établies & pratiquées constamment depuis tant de siècles,

cles , doivent faire considerer l'Histoire de la *Sainte Ampoule*, indépendamment même du témoignage d'Hincmar, comme une de ces veritez de tradition qui passent sans s'alterer de generation en generation, & de siècle en siècle, & qui se conservent dans les Nations par leur propre usage, & même sans le secours des Livres & des monumens historiques.

*Objections
des Critiques.*

Il est à la verité un peu surprenant, disent nos Critiques, qu'un miracle aussi éclatant, qu'un fait de cette importance, & aussi glorieux pour toute nôtre Nation, & qu'on dit s'être passé à la tête de plus de trois mille personnes, soit cependant demeuré enseveli dans un profond silence pendant près de quatre siècles, & que Hincmar soit le premier qui ait, pour ainsi dire, ressuscité cette Histoire trois cens soixante ans après le Baptême de Clovis, sans qu'aucun Auteur contemporain ait laissé la moindre trace dans ses écrits, & sans qu'aucun de nos Rois de la premiere Race ayent jôûi de ce rare privilege.

Si quelqu'un, continuent nos Critiques, devoit faire mention de ce miracle, ce devoit être Saint Remy lui-même qui en avoit été l'instrument & le Ministre. Ce devoit être Avitus Evêque de *Vienne*, qui avoit écrit à Clovis pour le feliciter sur son Baptême. Ce devoit être enfin ou Gregoire de *Tours*, ou Nicetius Evêque de *Treves*, qui vivoit sous le Regne des petits enfans de Clovis, qui ont toujours parlé de ce Baptême, sans faire aucune mention de la *Sainte Ampoule*.

Nous avons, disent-ils, plusieurs Epîtres de Saint Remy dans lesquelles ce Prélat garde un profond silence au sujet de ce miracle.

Avitus Evêque de *Vienne*, Auteur contemporain, n'est pas plus exact, disent les mêmes Critiques,

riques, à nous instruire de ce fait merveilleux, quoique nous ayons de lui une grande Lettre à Clovis, où il le félicite sur son Baptême.

Gregoire de *Tours*, qu'on peut appeller en quelque maniere le Thaumaturge de la France, par le soin qu'il a pris, de recueillir dans ses ouvrages tous les miracles de son tems, ne dit pas un mot de celui de la *Sainte Ampoule*, quoiqu'il nous ait donné une relation assez ample des motifs de la conversion de Clovis, & des ceremonies qui se passèrent à son Baptême.

Il faut même observer que cet Historien reconnoit qu'il avoit vû l'ancienne Histoire de la vie de St. Remy: *est enim*, ajoute-t'il, en parlant de ce Saint, *liber vita ejus, qui eum narrat mortuum suscitasse*; & il est assez vraisemblable que Gregoire de *Tours* n'auroit pas oublié le miracle de la *Sainte Ampoule*, s'il l'avoit trouvé dans cet ancien manuscrit, lui sur tout à qui on reproche que l'empressement d'écrire des miracles, le détournoit souvent du fil de sa narration pour courir indifféremment après le premier prodige, qui n'a souvent d'autre autorité que celle qu'il tire d'une vaine crédulité populaire.

Passons à Nicelius Evêque de *Treves*; autre Auteur qu'on peut dire contemporain, & qui traite pareillement du Baptême de Clovis, sans cependant dire un seul mot du miracle de la *Sainte Ampoule*.

Nicerius entreprend dans cette Lettre d'autoriser les Dogmes de la Religion Orthodoxe contre la Secte des Ariens, par les miracles éclatans des Evêques Catholiques. Ce Prélat renvoye les Ariens au Tombeau de St. Martin, où, dit-il, les aveugles recouvrent la vûë, les sourds l'ouïe, & les muets l'usage de la parole. Il parle ensuite

des

des miracles qu'on a vû faire à St. Germain , à St. Hilaire & à St. Loup. De là il passe à ceux que Dieu a operez par St. Remy. N'étoit-ce pas , disent nos Critiques , l'endroit naturel de faire valoir celui de la *Sainte Ampoule* , fait sur tout en faveur d'un Prince Ayeul de la Reine à laquelle il écrivoit. Telles sont à peu près les objections qu'on fait contre la *Sainte Ampoule*. Il faut tâcher d'y répondre.

*Reponse aux
objections des
Critiques.*

On ne peut disconvenir que la critique ne soit d'un grand usage dans les sciences , & sur tout dans celle des faits & dans l'Histoire : c'est un flambeau qui porte sa lumiere jusques aux endroits les plus obscurs de l'antiquité : on sçait combien il y faut d'érudition , de sagacité & de sens , mais il n'y faut pas moins , si j'ose le dire , de bonne foi. Sans cette qualité souvent rare parmi les Critiques , on peut dire que ce flambeau se change en un ardent qui ne sert qu'à égarer ; & que c'est une arme dangereuse qui n'est propre qu'à offenser ; en un mot , c'est un art & une science qui dégénere souvent en pure chicane & en fausse subtilité.

Il s'en faut bien que l'argument negatif que la Critique employe ici contre le Miracle de la *Ste. Ampoule* , ne forme une démonstration historique ; par exemple , nos Critiques prétendent que St. Remi n'a point parlé du miracle de la *Ste. Ampoule* dans ses Lettres : cela est vrai , aussi n'y en étoit-il pas question. Mais ce n'est pas le seul ouvrage de ce St. Prélat. Frodoard * dans son Histoire de l'Eglise de *Rheims* , imprimée par les soins du Perc Simond , nous a conservé son Testament , où ce Prélat parlant de Clovis , dit expressément : *Quem in Regia Majestatis Culmen*
per-

* Auteur du dixième siècle.

des Princes &c. Septemb. 1722. 165
perpetuo duraturum elegeri, baptisavi, de Sacro Fonte suscepi, donoque Septiformis Spiritus consignavi, & per ejusdem Sancti Spiritus Sacri Chrismatis Unctionem ordinavi in Regem.

Voilà le Sacre de Clovis nettement distingué de son Baptême, & ce Sacre s'est fait, dit St. Remy, avec une Huile sacrée du même St. Esprit: *& per ejusdem nempe Spiritus Sancti Sacri Chrismatis Unctionem ordinavi in Regem.*

Le même Flodoard nous a conservé dans son Livre 2. c. 19. un Acte de Loüis le Débonnaire, sous le titre de *Ludovici Pii Præceptum*, où ce Prince parlant de Clovis, s'exprime en ces termes; *sed & ipse Rex Nobilissimus ad Regiam Potestatem perungi, Dei clementia dignus inventus fuit.*

Mais nous ne voyons point, disent nos Critiques, qu'aucun des Successeurs du Grand Clovis dans la première Race, ait été sacré. C'est apparemment qu'ils ne le veulent pas voir. Guillaume le Breton, qui étoit plus près qu'eux de ces tems, dit expressément en parlant de Clovis:

*Idem primus & omnes,
Post ipsum, Reges Francorum ad Sceptra vocati
Quando coronantur Oleo sacrantur eodem.*

Et Yves de Chartres, qui vivoit au commencement du douzième siècle, dans son Epître 189. rapporte que Charibert & Gontran petits fils de Clovis furent sacrez par les Evêques de leurs Royaumes: *Isti Reges a Sacerdotibus Provinciarum quas regebant sublimati sunt & saccati.*

Ce qui fait voir clairement que depuis le Baptême de Clovis, & dès les commencemens de nôtre Monarchie, nos Rois changerent leur inauguration, qui se faisoit d'une manière toute militaire, dans le Sacre & le Couronnement qu'ils recevoient

recevoient par les mains des principaux Evêques de leurs Etats.

Passons à l'objection qu'on tire du silence d'Avitus Evêque de *Vienne*, mais que la lecture seule de sa Lettre détruit absolument.

On est surpris, dit-on, qu'un Evêque qui écrit une grande Lettre à Clovis, exprès pour le féliciter sur son Baptême, ne dise pas cependant un mot d'un Miracle aussi celebre que celui de la *Ste. Ampoule*.

Mais comment voudroit-on que ce Prélat en eût parlé, puis qu'à la verité il avoit bien appris que ce Baptême devoit se faire la nuit de *Noël*, mais il n'avoit pas encore reçu des nouvelles qu'il se fut fait; & par conséquent il ne pouvoit pas être instruit de ce qui s'étoit passé dans cette auguste ceremonie, sur tout eu égard à la distance des lieux & à l'éloignement qui se trouve de la Ville de *Vienne* à celle de *Rheims*. Il ne faut pour cela que faire attention aux propres termes de sa Lettre.

Ut ante Baptismum vestrum, nuntius perveniret, unde nos post hanc expectationem securos, nox sacra nempe Dominica Nativitatis reperit.

La Fête de Noël, dit-il, le trouva plein de joye & de confiance, dans l'attente de ce Baptême qui se devoit faire, & l'impatience de congratuler Clovis sur une conversion si importante à toutes les Gaules, lui fit écrire à ce Prince sur son Baptême avant même qu'il eut appris qu'il s'étoit accompli.

Mais que répondre, nous dit-on, au silence de Gregoire de *Tours*, ce premier Historien de la France, & ce zélé Croniqueur de Miracles?

Je reponds que les Centuriateurs de *Magdebourg*, Centurie 6. c. 6. ont vû aparemment un exemplaire

des Princes &c. Septemb. 1722. 167

plaire de Gregoire de Tours, ou cet événement est rapporté, car voila en quels termes ces Auteurs, tout Heretiques qu'ils sont, s'en expliquent.

Porro inter alios ritus etiam Chryisma addiderunt, nam ubi Remigius Clodovaeum Regem baptisasset, non adfuit Chryisma (forte quia non fuit necessarium) sed ait Gregorius Turronensis, & Henricus, & Fordiensis, Colombam ore attulisset Chrysmate plenum.

Mais quand même Gregoire de Tours n'en auroit pas parlé, seroit-ce une preuve démonstrative que son silence contre la verité d'un fait aussi celebre dans nôtre Nation? Cet Auteur a-t'il parlé de la Loi Salique! a-t'il fait plus de mention du premier Concile d'Orleans, où les Peres appellent Clovis le Fils de l'Eglise Catholique & leur Seigneur? S'inscrira-t'on en faux contre les Actes & les Canons de ce Concile, auquel 34. Evêques ont souscrit, parce que Gregoire de Tours n'en a pas parlé? Il semble qu'on peut dire avec quelque justice, que la pratique constante de nos usages depuis tant de siècles, soit dans la succession de nos Rois, ou dans les ceremonies de leur Sacre, doit être considerée comme un Livre bien autentique, contre lequel le silence & l'oubli de quelques Croniqueurs particuliers ne peut jamais prescrire.

Vous sçavez bien mieux que moi, Messieurs, combien il y a de causes differentes qui peuvent contribuer à la suppression d'un fait particulier. Quelquefois cet événement a été supprimé par des Copistes ou ignorans ou mal intentionnez: dans une autre occasion l'Auteur l'a supprimé lui-même, ou parce qu'il peut en avoir traité exprés dans un Ouvrage particulier qui aura péri par l'injure des tems, ou parce qu'il y a eu

des

des Auteurs contemporains, qu'il n'aura pas voulu paroître avoir copiez, & qui auront eu depuis la même destinée; d'ailleurs il se pourroit bien faire que les Eglises de St. Martin de *Tours* & celle de *Rheims*, étans en quelque concurrence en ces tems-la, que Gregoire auroit passé sous silence le miracle de la *Ste. Ampouille*, pour ne pas donner un nouvel avantage à celle de *Rheims*, qui prétendoit, quoiqu'à tort, en vertu du Bapême de Clovis, & d'une Bulle du Pape Hormisdé, certaine Primatie sur toutes les Eglises des Gaules, comme nous le verrons dans la suite, ce qui ne se pouvoit faire qu'au préjudice des Metropoles, & sur tout de celle de *Tours*, qui étoit alors la plus celebre de la France, par les Miracles continuels qui se faisoient au Tombeau de St. Martin.

Passons à Nicetius Evêque de *Treves*, qu'on veut qui devoit faire mention de ce miracle dans sa Lettre à Chlodosvinde. Cette objection auroit quelque force, si ce Prélat, en parlant des miracles opérez par les Saints Evêques qu'il nomme; en avoit décrit quelqu'un en particulier, & qu'il eût supprimé celui de la *Ste. Ampouille*, mais on a pû remarquer qu'il ne parle qu'en general, sans entrer dans aucun détail, & sans spécifier aucun miracle; il cite simplement St. Germain, St. Hilaire, & St. Loup comme de grands hommes & de saints personnages, dont Dieu a confirmé la Doctrine par des miracles éclatans. Il passe de là à St. Remy & à St. Medard, auxquels il attribue la même grace, & bien loin qu'on puisse tirer de ce passage aucune induction qui nous puisse nuire, il y dit au contraire que St. Remy a été puissant en paroles & en œuvres, & que Dieu a opéré un nombre infini de miracles par son ministère.

des Princes &c. Septemb. 1722. 169

*Quia de Domino Remigio & Domino Medardo
Episcopis, quos tu credo vidisti, non possumus tanta
exponere quanta mirabilia per illos Deum vi-
demus facere.*

C'est ainsi que les mêmes faits sous différentes faces, servent souvent pour l'affirmative ou la négative, suivant la passion ou les intérêts des Critiques, & qu'on tire ici un argument négatif du silence d'un Auteur, quand même il n'a pas dû parler en cette occasion.

J'ajouterai qu'on ne peut sans injustice se servir du silence des Auteurs qui ont précédé Hincmarc, pour décrier le miracle de la *Ste. Ampoule*, pendant qu'on ne veut pas faire attention au même silence qu'ont gardé les Historiens contemporains & postérieurs à Hincmarc, dont aucun n'a réclamé contre un fait si surprenant, quoique plusieurs Prélats, comme Yves de *Chartres* & Imbert Archevêque de *Sens*, ayent eu des démêlez avec l'Eglise de *Rheims* au sujet du Sacre de nos Rois, & qu'ils ayent eu un intérêt particulier de ne pas souffrir qu'on publiât un aussi grand miracle sans des titres légitimes, & dont les Archevêques de *Rheims* auroient pû tirer dans la suite un nouvel avantage contre les autres Métropolitains de la France, qu'ils vouloient exclure de la fonction de sacrer nos Rois.

J'avouë que si quelque chose pouvoit me faire douter d'un miracle aussi éclatant que celui de la *Ste. Ampoule*, & d'un fait aussi honorable pour la Nation, & si plein de gloire & de prééminence pour nos Rois, ce seroit moins l'argument négatif auquel, comme on vient de le voir, il n'est pas impossible de répondre, que l'Histoire même de Hincmarc, où ce miracle est rapporté, & dans laquelle on trouve plusieurs faits su-
posez,

*Raisons
votables à
Critiques.*

posez, & la fable jointe à tout moment avec la vérité; Hincmarc y entaille prodige sur prodige; en sorte qu'il semble l'avoir voulu emporter sur l'Archevêque Turpin, le plus fabuleux & le plus déterminé de nos Romanciers.

Non content de faire sortir les François comme les Romains des cendres de l'ancienne Troye, il marque exactement leur route, il les suit pas à pas, il les conduit par les Palus Meotides, pour les faire arriver dans les Gaules, comme si lui-même les avoit accompagnez depuis le Scamandre jusques sur les bords du Rhin.

Comme St. Remy est le principal Heros de son Histoire, tout devient prodige en faveur de ce saint Prélat. *Fit tota fabula Carum.*

Est-il question de catechiser Clovis la nuit veille de son Baptême; le Ciel, dit nôtre Historien, repand une lumiere éclatante qui fait de cette nuit le plus beau jour du monde. *Repente lux tam copiosa totam replevit Ecclesiam, ut claritatem solis evinceret.*

Le miracle ne s'arrête pas là, si on en croit Hincmarc: toute cette lumiere se réunit ensuite sur la personne du saint Prélat, & s'y attache d'une maniere, qu'il devint, pour ainsi dire, comme un flambeau vivant qui éclairoit toute sa maison malgré les tenebres de la nuit. *Tantaque claritatis gloria Pontificem sanctum fulgor luminis perfudit, ut splendor ex eo procedens plus conspicuam Domum in qua sedebant reddiderit, quam lucernarum lumina ibidem lucentia.*

Mais que dirons-nous de ce flacon merveilleux rempli d'un vin excellent, & dont Hincmarc prétend que St. Remy fit present à Clovis, pour lui se vir dans ses expéditions militaires? Le vin dont cet admirable flacon étoit rempli (nouvelle espee

des Princes &c. Septemb. 1722. 171

espèce de Barometre) baillait, si le succès des armes ne devoit pas répondre aux desseins du Prince, & au contraire ce flacon avoit le rare privilege de ne jamais tarir, quand le Ciel approuvoit ses projets, quoique Clovis, la Famille Royale, & même toute son Armée en but abondamment.

Rex quoque devotissimus pergens contra Alaricum Arianum, benedictionem petiit à Sancto Remigio, cui & benedictionem dedit, & victoriam in verbo Christi spondit, deditque illi plenum vas, quod vulgaris consuetudo flaconem appellat, àe vino quod benedixit, sicutique etiam fecerat quando post Baptismum contra Gondebaldum perexerat; precipiens illi ut tam longè ad bellum procederet, quamdiu illi & suis quibus inde dare vellet illud vinum de predicto flacone non desciceret: car s'il diminuait, il falloit revenir sur ses pas: bibit ergo inde Rex ac Regalis Familia, & numerosa turba populi, & exinde uberrimè satiantur, & vas vini detrimentum non patitur, sed benedictione Dei per Sanctum Remigium indita more fontis inundatione repletur.

Passage fa-
buleux de
l'Histoire
d'Hincmaro;

Je sçais le sincère respect que l'on doit avoir pour les véritables miracles: ce sont des ouvrages de la toute-puissance de Dieu, qui s'en sert pour manifester son amour ou sa justice envers les hommes. Je suis même très-persuadé de la maxime de St. Augustin, qu'il vaut souvent mieux croire qu'il est beaucoup de choses au dessus de nos connoissances, que de décider temerairement sur la fausseté des miracles. Mais après tout quelque sage que soit cette maxime, elle doit avoir ses bornes, & on peut dire que de pareils contes tels que les rapporte Hincmar, sont bien indignes du nom de miracles & de la gravité de

l'Histoire. Clovis étoit un assez grand Roi, & St. Remy un assez grand Saint pour n'avoir pas besoin qu'on entreprit de rehausser leur gloire par de semblables prestiges inconnus à tous les Historiens de ce tems-là, & si peu vraisemblables, qu'aucuns Historiens des siècles suivans n'ont osé les adopter, ni en feindre de pareils, si j'en excepte l'Auteur du Roman de Huon de Bourdeaux, qui donne au Roi Oberon un Hannap merveilleux qui se trouvoit toujours plein d'un vin admirable pour ceux qui étoient en état de grace, mais qui demeurait vuide & à sec, quand on se presentoit pour en boire, étant en péché mortel. Certainement rien ne seroit plus capable de faire douter du miracle de la *Sainte Ampoule*, que la mauvaise compagnie, s'il est permis de parler ainsi, que lui a donnée Hincmar, & que les fables qu'il a jointes à un si grand événement, qui heureusement est passé jusqu'à nous par le dépôt fidele de la tradition de nos Ancêtres, indépendamment de l'Histoire d'Hincmar, dont les Ecrits joints à cette même tradition, n'ont fait tout au plus qu'ajouter une voix au suffrage de la multitude.

Des gens un peu défiants soupçonneroient peut-être que Hincmar, Prélat habile & entreprenant, & qui sous le Regne de Charles le Chauve se trouvoit à la tête du Clergé de France, n'auroit pas été fâché de faire passer à la faveur du miracle de la *Sainte Ampoule*, tous les autres prodiges qu'il raporte, pour donner un nouvel éclat à sa dignité, & pour y attacher une prééminence sur toutes les Eglises de France, en forme de Primatie & de Legation perpetuelle.

Ce qui fonde cette conjecture, c'est que ce Prélat raporte dans le même ouvrage une Bulle
du

des Princes &c. Septemb. 1722. 173

du Pape Hormifde, qui pour reconnoître, dit ce Souverain Pontife, les travaux Apoftoliques du grand St. Remy, accompagnez de miracles éclatans, & comparables à ceux même qui ont été faits par les Apôtres, l'établit fon Vicaire dans le Royaume de France, dont il vient de convertir le Roi & toute la Nation. *Vices itaque nostras per omne Regnum dilecti & spiritualis filii nostri Chlodovici; quem nuper adminiculante supernâ gratiâ, plurimis & Apostolorum temporibus æquiparandis signarum miracula prædicationem salutaris, comitantibus, ad Fidem cum gente integrâ convertisti, & sacri dono Baptismatis consecrâsti, salvo privilegio qua Metropolitanis decrevit antiquitas; præfenti autoritate committimus.*

Hincmarc ajoute, après avoir raporté cette Bulle, que Clovis, par le conseil de St. Remi, envoya à Rome, pendant le Pontificat du même Pape Hormifde, une Couronne d'or entichie de pierreries, qu'on appelloit le Regne.

Je craindrois bien que nous ne fussions obligez de mettre la Bulle & la Couronne de pierreries au même rang que l'Histoire du flacon de vin, s'il étoit vrai que Clovis fut mort avant que le Pape Hormifde parvint au Souverain Pontificat. C'est ce qu'il faut examiner.

Cælius Hormifda fut élu Pape le septième des Calandes d'Août de l'année 514., suivant Baronius, Ciacomius, & tous les Historiens & les Chronologues.

Et il n'est pas moins vrai que Clovis étoit mort quatre ans auparavant, & en 511., suivant la Cronique de St. Vincent de Metz. Mais ce qui le démontre, c'est l'Epoque du cinquième Concile d'Orleans, tenu en 1549. l'année trente-huitième du Regne de Childebart, Fils & Successeur

de Clovis, car des 549. ôtez ces 38. ans du Règne de Childebert, reste l'année 511., dans laquelle le Roi Clovis cessa de vivre.

Cette erreur dans la Cronologie, ruine un peu la Legation prétendue d'Hincmarc, qui ne peut jamais subsister, à moins qu'on ne trouve le secret de rétablir les dates de la Bulle, & de les rendre plus conformes à l'Histoire. Cependant les Successeurs d'Hincmarc n'ont pas laissé sur la foi de cet Auteur de s'en servir, non seulement pour se maintenir dans la possession de sacrer nos Rois, mais même ils étendoient leurs prétentions jusqu'au droit imaginaire d'élire ces Princes.

Mr. Petau Conseiller au Parlement de Paris, nous a conservé un Acte du Sacre du Roi Philippe I., fait l'an 1059., & qui est rapporté par Bodin dans sa Republique, par du Tillet, & par Godefroi, dans lequel on voit que Gervaise Archevêque de *Rheims*, prétendoit en vertu de cette Bulle du Pape Hormisdé, s'ériger en Primat de toutes les Gaules, & même que le droit d'élire nos Rois étoit attaché à sa Croisse: si toutefois nous n'aimons mieux pour la justification de ces Prélats, expliquer le mot d'*electio* par celui d'*elevatio*, ou de *proclamatio*, dont nos anciens Auteurs se sont servis indifféremment pour désigner l'Inauguration & le Sacre de nos Rois.

Anno Incarnationis Dominica millesimo quinquagesimo nono, indictione duodecima, Regnante Henrico Rege anno trigesimo secundo eodem die completo, decimo Kalendas Junii, Episcopatus autem Domini Gervasii anno quarto, in die sancto Pentecostes. . . . accipiens Baculum Sancti Remigii, (nempé Gervasius Episcopus) disservit quietè & pacificè quomodo ad eum pertinet Electio Regis
 &c

des Princes &c. Septemb. 1722. 175
& *Consecratio Regis, ex quo Sanctus Remigius*
Hudovicum Regem baptisavit & consecravit. Dis-
servit etiam quomodo per illum Baculum hanc con-
secrandi potestatem & totius Gallia Primatum,
Hormisda Papa Sancto dedit Remigio.

On voit par cet Acte que cet Archevêque étoit persuadé, suivant la vérité & l'ancienne tradition, que St. Remi avoit baptisé Clovis, & même qu'il l'avoit sacré; mais il en inferoit à tort un droit imaginaire, non seulement sur toutes les Eglises des Gaules en qualité de Primat, mais encore celui d'élire & de nommer nos Rois: chose toutefois, dit Bodin, impossible & incompatible avec la foi & hommages que ces Prélats font aux Rois de France leurs Souverains.

Mais quelles qu'ayent été les vûës de ces Prélats, en se servant d'un terme aussi extraordinaire, il y a bien de l'apparence qu'Hincmarc n'avoit pas de si hautes prétentions, au moins n'en fait-il rien paroître dans son Histoire. Je le soupçonnerois plutôt d'un dessein secret, d'avoir voulu autoriser par un miracle aussi fameux que celui de la *Ste. Ampoule*, les donations qu'il prétend que Clovis avoit faites à son Eglise, & dont, peut-être, il n'avoit pas alors des titres bien authentiques.

Ce Prélat qui semble n'avoir fait l'Histoire de la Vie de St. Remi, que pour avoir lieu d'y insérer tout ce qui pouvoit contribuer à la grandeur & à l'utilité particulière de son Eglise, rapporte que Clovis, par le conseil de la Reine Clotilde sa femme, accorda liberalement à St. Remi toutes les terres dont il pourroit faire le circuit en se promenant, & pendant que, suivant sa coutume, ce Prince se reposeroit sur le midi: *Rex*

Sancto Remigio concessit ut quantum circumiret dans ipse meridie quiesceret, totum illi donaret.

Que St. Remi envoyoit de bonne foi des signaux de tous les endroits par où il passoit, & que Clovis à son reveil confirma cette donation, dont l'Eglise de Rheims, dit Hincmarc, jouit encore aujourd'hui paisiblement. Maniere de donation qui paroît également indigne de Clovis & de St. Remi, & qui auroit emporté une partie du Domaine du Prince en ce Pais-là, s'il eut dormi plus long-tems, ou si le Saint Prélat s'étoit avisé de faire sa promenade plus vite.

Après tout je ne me suis attaché à rapporter des differens traits de l'Histoire d'Hincmarc, que pour faire sentir combien ce Prélat a eu tort de mêler tant de prestiges, de faits suposez, & de petits contes avec un miracle aussi éclatant que celui de la Ste. Ampoule, dont la notoriété publique, indépendamment de son Histoire, est confirmée par une suite de plusieurs siècles, & par une espece de consentement general de toutes les Nations.

E N I G M E.

JE ne suis point esprit, ni substance, ni corps,
 J'ai cependant, dit-on, des ailes,
 Je suis en terre, aux voutes immortelles,
 Tout l'Univers se meut par mes ressorts.



Je suis à charge aux uns, aux autres nécessaire,
 Les débiteurs connoissent bien mon prix,
 Je sçai calmer la douleur, la colere,
 Et moderer la chaleur des esprits.



Je sçai fléchir l'Iris la plus cruelle,
 Et des ansans couronner les efforts,

Souvent

des Princes &c. Septemb. 1722. 177

*Souvent aussi par moi plus d'une belle,
Des plus beaux nœuds a rompu les accords.*



*Je suis plus prompt qu'Acalante & qu'Achille;
On fait pour m'arrêter des efforts superflus;
A deviner, Lecteur, soyez habile,
Ou je m'échape, & ne reviendrai plus.*

Le mot de l'Enigme du mois dernier est la
Tabatiere.

A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-
ble en ESPAGNE, en PORTU-
GAL, & en BARBARIE, depuis
le mois dernier.*

I. **E**spagne. Il est assez difficile de penetrer & de raisonner juste sur les vûes de cette Cour. On sçait en gros qu'elle s'interesse seulement aux affaires d'Italie, qu'il reste quelques difficultez à regler entre elle & la Grande Bretagne, au sujet de Gibraltar & de Port-Mahon; ce qui arrête principalement l'ouverture du Congrès de Cambrai; & que toutes les démarches de la Cour de Vienne lui causent de l'ombrage & des jalousies qu'elle ne peut dissimuler: mais pour les détails des négociations que l'on employe pour ajuster tant de differens interêts, c'est ce que l'on ignore absolument. On voit bien depuis quelque tems que l'Espagne arme & cherche à fortifier quelques établissemens qui lui restent en Italie; que la succession de Toscane & de Parme destinée à l'Infant Dom Carlos, est le principal but

de ses arriemens, & qu'elle est extrêmement attentive à ce qui se passe à la Cour de *Rome* ; mais d'un autre côté la reforme qu'elle fait de tems en tems de ses Troupes dans l'interieur du Royaume, & la bonne intelligence que l'on remarque entre les Ministres & ceux des Puissances Etrangères, arrêtent tout court les raisonnemens politiques par la difficulté qu'il y a de concilier une conduite qui paroît si opposée. On nous fait espérer que nous sommes au dénoüement de cette affaire, qui tient depuis plus de deux ans les esprits en suspens, & que l'ouverture du Congrès est enfin prête à se faire : ce sera pour lors que toutes ces intrigues se dévoileront, & que les intérêts de toutes ces Puissances seront reglez de maniere à nous procurer une longue & douce Paix.

On mande que l'on est ici fort mécontent de ce que le Pape a accordé à l'Empereur l'investiture du Royaume de *Naples*, nonobstant les oppositions des Cardinaux & Ministres Espagnols qui résident à *Rome* ; que le Nonce fait son possible pour excuser le procédé du St. Pere, en insinuant qu'il acoit été obligé de passer outre ; & qu'en toute autre occasion il donnera toujours des preuves sinceres des grands égards qu'il conserve pour la Cour de *Madrid* ; mais qu'on ne paroïssoit pas ici satisfait de ces raisons ; que l'on auroit souhaité que cette ceremonie eût été remise après la clôture du Congrès, & que cela pourroit bien causer quelque mesintelligence entre les deux Cours.

II. Le 15. Juillet le Prince & la Famille Re-
gnante se tenoient encore à *Balsain* ; comme la
petite verole regne beaucoup aux environs de ce
Château, ils doivent retourner à la fin du mois
au *Pardo*, & de là à *l'Escurial*. La plupart des
Mi-

La Cour est
toujours à
Balsain.

des Princes &c. Septemb. 1722. 179

Ministres Etrangere se tenoient toujours à *Madrid*; & Mr. de Chavigny envoyé de France est un de ceux qui avoit suivi la Cour. Le départ du Duc d'Osune pour *Paris* est differé de quelques semaines; & l'Intendant General Patino a été mandé de *Cadix* pour conférer avec lui sur quelques affaires concernant la Marine. On assure que le Cardinal Alberoni s'est déterminé à se démettre de l'Evêché de *Malaga*, dont un autre Prélat a déjà été pourvû, & que le Marquis Beretti Landi est nommé à l'Ambassade de *Venise* en consideration des services signalez qu'il a rendus à la Couronne dans ses diverses négociations, tant en *Italie*, qu'en *Suisse*, & en *Hollande*; que ce Ministre se rendra à *Venise* immédiatement après la clôture du Congrès de *Cambrai*, où il doit assister en qualité de Plenipotentiaire d'*Espagne*. Il paroît une nouvelle Ordonnance qui défend le Commerce avec la *Barbarie* & la Republique de *Venise*, sous prétexte d'éviter la communication à cause de la maladie contagieuse.

III. Les Troupes continuent d'être en mouvement dans ce Royaume: on en fait défilér une partie du côté de *Barcelonne*, & l'autre est destinée à renforcer les Garnisons des Places Maritimes. On travaille aussi à équiper 4. Vaisseaux de guerre dans le Port de cette Ville; on ignore toujours s'ils doivent être envoyez en *Italie*, ou aller joindre l'Escadre commandée par le Vice Amiral Dom Antoine Serano, qui doit, à ce que l'on prétend, conjointement avec celle de *Hollande*, tenter une nouvelle expédition contre la Republique d'*Alger*, & donner la chasse aux Corsaires.

IV. *Cadix*. Le 25. Juin l'Escadre Hollandoise commandée par le Contre Amiral Grave, & composée

potée de six Vaisseaux de guerre, arriva dans la Baye de cette Ville, avec un Corsaire de *Salé* monté de 14. pieces de Canon, qui avoit été pris à la hauteur du Cap *Rosend*, & le 2. Juillet elle remit à la voile après avoir fait catener ses Vaisseaux, & pris une abondante provision d'eau, pour aller joindre le Vice Amiral *Serano*. On a depuis appris par des Lettres de *Malaga*, que le 3. elle avoit passé heureusement le Détroit, que le 4. elle étoit à la hauteur du Cap *Molinez*, & que depuis, la jonction des deux Escadres s'étoit faite. On attend avec impatience la confirmation de cette dernière nouvelle. Le Marquis de *Casa Fuerte* est parti pour aller prendre possession de son Gouvernement du *Mexique*, à bord de deux Vaisseaux de guerre de 60. pieces de Canon chacun, chargez de vis-argent pour la nouvelle Espagne, & commandez par le Vice Amiral *Dom Fernandes Chacon*. On charge les deux Bâtimens pour *Bucnos Ayres*, mais on doute que la Flotille pour *Vera Cruz* puisse partir cette année. Le Bâtimement d'avis de *Cartagene* est attendu de jour à autre, par lequel on espere d'apprendre le retour des Gallions qui reviennent du *Perou* très-riche-ment chargez.

V. *Barbarie*. Quelques Lettres de *Ceuta* portent que les Mores ayant fait équiper une nombreuse Flotte, s'étoient mis en Mer pour la seconde fois, dans l'intention de venir faire une descente sur les Côtes d'*Espagne*, avec beaucoup de Troupes de débarquement; que cette expédition ne leur avoit pas réussi, leur Flotte ayant été battuë d'une si violente tempête, que 5. de leurs Bâtimens de transport avoient coulé à fond avec les Troupes qui étoient à bord, & le reste obligé de se retirer dans leurs Ports avec grande
peine,

peine , après avoir été contraints de jeter dans la Mer leurs Chevaux & équipages ; que les Matelots & Soldats échapez étoient presque tous tombez malades , & que ce mauvais succès les avoit déterminé à desarmer leurs Vaisseaux , & à abandonner le dessein qu'ils avoient formé. Ce Pays est toujours affligé non seulement d'une violente famine , mais encore de la peste qui s'est manifestée dans quelques Cantons , & les Troupes revoltées faute de paye & de vivres , y causent d'étranges desordres. On apprend que leur nombre grossit considérablement par des bandits & déserteurs qui se sont joints à eux , & que ces mutins ayant élu un Chef, avoient résolu d'aller assiéger le Roi de *Maroc* dans *Mequinez* ; mais que ce Prince avoit assemblé les Troupes qui lui sont restées fideles dans un seul Corps , & les y attendoit de pied ferme.

La plûpart des Corsaires d'*Alger* sont en Mer qui font de fréquentes prises , ce qui trouble & interrompt entièrement la sûreté du Commerce.

VI. *Portugal.* Le 17. Juin le Roi alla avec une partie de sa Cour à *Olivelles* voir un combat de Tauraux qui se donna dans ce lieu-là , & la Reine s'y rendit par le *Tage* avec toute sa Maison. Sur ce que le Ministre de L. H. P. les Etats Generaux a notifié que l'Escadre d'*Hollande* destinée contre les Corsaires d'*Alger* , étoit arrivée dans ces Mers, S. M. a ordonné qu'on lui fournit tous les secours necessaires , & que l'on équipât quelques Vaisseaux pour les seconder dans le loisible dessein de donner la chasse à ces Pirates. Le 22. le Vaisseau le *Nôtre Dame des Victoires* fit voile de la Rade de *Lisbonne* pour aller escorter quelques Bâtimens de la Flotte de *Rio de Janeiro* qui étoient restez à *O Porto*. On assure qu'au re-

retour le Commandant a ordre de croiser a la hauteur des Isles *Terceres*, & d'y attendre la Flotte qui revient de *Fernambucq*.

VII. On ne voit pas que ce Royaume s'intéresse aux démêlez des autres Puissances. On y joiit d'une profonde paix, & S. M. semble prêter toute son attention à le maintenir dans cette heureuse tranquillité. Le 6. Juillet on celebra à la Cour par une fête des plus magnifiques, l'anniversaire de la naissance de l'Infant Dom Pedro qui entra ce jour-là dans sa septième année. L'Academie établie pour l'Histoire fait de merveilleux progrès sous la protection que lui accorde S. M., & ses conferences se continuent avec un succès dont l'on est à la veille de ressentir le fruit, par les curieuses découvertes qui s'y font tous les jours.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

Le Connétable Colonna présente au Pape la Harquenée.

I. **R**ome. La ceremonie de presenter la Harquenée au Pape, qui est le tribut ordinaire que les Rois de Naples payent au St. Siège lorsqu'ils ont reçu l'Investiture de ce Fief, se fit la veille de la Fête de St. Pierre à Rome, par le Connétable Colonna, chargé de la part de l'Empereur de s'acquiter de cette fonction. Voici la Relation qui en a été publiée.

CE jour-là 28. Juin le St. Pere se fit porter du Quirinal au Palais Vatican, & l'après midi S. S. descendit dans la Basilique de St. Pierre, où Elle

des Princes &c. Septemb. 1706. 183

Elle entonna les premières Vêpres, auxquelles le Sacré Collège assista. Sur les 3. heures le Prince Dom Charles Conti & le Duc de Guadagnola Neveux de S. S. allèrent en carvalcade à l'Hôtel du Grand Connétable Colonna Ambassadeur perpetuel de l'Empereur pour presenter la Haquenée, précédé de toute la Noblesse Romaine, des Gentilshommes des Cardinaux tous à cheval, & suivis de deux Compagnies de Chevaux Legers & de la Garde Suisse; lorsqu'ils furent arrivés les Nobles Romains mirent pied à terre, & monterent en Carosse pour éviter toute dispute avec les Gentilshommes des Cardinaux, & le Connétable Colonna qui les attendoit, monta aussi-tôt à cheval revêtu d'un habit de parade, & se mit en marche vers la Basilique de St. Pierre dans l'ordre suivant. 1. Les Compagnies des Chevaux Legers; 2. Les Gentilshommes des Cardinaux à cheval; 3. les deux Neveux du Pape aussi à cheval environnez de la Garde Suisse, 4. La Haquenée qui est une Cavale blanche, couverte d'une grande housse en broderie d'or & d'argent, sur laquelle on voyoit les armes de S. S. en broderie d'argent; 5. Le Connétable Colonna; 6. La Chambre secrete du Pape; 7. Cinq Carosses à six Chevaux; 8. Dix autres Carosses remplis de Noblesse Romaine. La Maison du Connétable étoit nombreuse & magnifique, la Livrée des Domestiques subalternes étant d'une très-fine Ecarlate garnie d'or. Dans la marche le Cheval de S. Exc. tomba par hazard, mais elle sauta heureusement & avec beaucoup d'adresse à terre, & se remit en selle d'abord que le Cheval fut relevé. Son Excellence dans l'ordre que nous venons de décrire, arriva à la grande porte de la Basilique de St. Pierre dans le tems que les Vêpres s'achevoient; on avoit dressé vis-à-vis l'Autel de Saint Sebastien une Loge pour le Chevalier de St.

George

George & la Princesse son Epouse, qui virent de là la ceremonie, & S. S. s'étant assise sur un Trône élevé, accompagnée de tout le Sacré College, le Grand Connétable s'avança, & lui presenta la Haquenée avec une Bourse dans laquelle il y avoit une assignation de 7. mille écus d'or, ce qu'il accompagna d'un discours Latin dont voici la traduction.

» Charles VI. par la grace de Dieu Empe-
 » reur des Romains, toujours Auguste,
 » Roi des Espagnes, de l'une & de l'autre Sicile,
 » & de Jerusalem, mon suprême Maître, en-
 » voye a Vôtre Sainteté ce Cheval convenable-
 » ment harnaché, lequel je vous presente en son
 » nom Royal, de même que sept mille Ducats
 » pour le tribut ordinaire du Royaume de Na-
 » ples priant Dieu que V. S. puisse recevoir le
 » même tribut encore plusieurs années, pour le
 » bien de la Chrétienté, & pour l'avancement de
 » nôtre sainte Foi Catholique; ce sont les vœux
 » ardents de Sa Sacrée Majesté Imperiale, Ro-
 » yale & Catholique; & c'est ce que je prie Dieu
 » de tout mon cœur de vouloir vous accorder.

Le Pape fit une courte reponse à cette Harangue, souhaitant à S. M. Imp. un long & heureux Règne, & une succession en ligne masculine; ce qui fut suivi des acclamations du peuple qui s'étoit rendu en foule aux environs de la Basilique.

Après la ceremonie le Connétable Colonna entra dans la Sacrificie, où il changea d'habit, & monta ensuite en Carosse avec les Cardinaux del Giudici & Cinfregos, pour retourner à Son Hôtel. Il y eut ce jour-là nombreuse Assemblée de Cardinaux, & un grand concours de Noblesse,

des Princes &c. Septemb. 1722. 185

Le soir on y tira un très-beau feu d'artifice; on y servit quantité de rafraichissemens & une collation splendide. Le lendemain le Connétable alla avec le Cardinal Cinfuegos visiter la Basilique de *St. Pierre*, il y eut encore à son Hôtel une fête semblable à celle du jour précédent, & le soir des illuminations magnifiques au dedans & au dehors du Palais; pendant ces deux jours on fit couler du vin au peuple en abondance, & S. Exc. a fait les honneurs de cette fête avec une politesse & une generosité digne de la Commission dont il avoit été honoré.

II. Il y eut aussi dans toutes les rues de *Rome* des feux & des illuminations à l'occasion de cette fête, & le soir on tira au Château *Saint Ange* le feu d'artifice ordinaire. Le premier Juillet il y eut Examen d'Evêques, & le 4. S. S. donna Audience au Cardinal Cinfuegos, qui presenta ses Lettres de créance comme Ambassadeur de l'Empereur, Emploi dont il est revêtu depuis le départ du Cardinal d'Althan, qui est allé prendre possession de la Viceroyauté de *Naples*. L'Ambassadeur de *Venise* eut aussi ce jour-là Audience extraordinaire de S. S. & ensuite une longue conférence avec le Cardinal Spinola Secretaire d'Etat.

III. Le 6. le Pape tint Consistoire secret, & proposa plusieurs Evêques, & entr'autres l'Archevêché de *Rheims* de la nomination du Roi de France, pour l'Abbé Armand Jules de Rohan. Le St. Pere fit à ce sujet part aux Cardinaux de la demande qui lui avoit été faite par l'Abbé Tanfin Agent de cette Couronne, d'accorder à ce nouveau Prélat l'expédition de ses Bulles *gratis*; qu'il lui en avoit remis volontiers & de son propre mouvement le tiers, mais que pour le reste il s'en raportoit au jugement du Sacré College: sur cela

*Le Pape
tient Consistoire secret.*

les voix furent recueillies, & la pluralité fut pour la négative. On assure que ce Ministre a déclaré que Mr. le Duc Régent ne laisseroit pas partir de *Paris* le Nonce Masley, à moins qu'il ne fût élevé au Cardinalat, à l'imitation du Roi de *Portugal*, qui continué ses pressantes instances pour faire donner un Chapeau à Mr. Bichi, ayant même refusé de recevoir Mr. Tirau qui lui a été envoyé pour remplir la Nonciature de *Lisbonne*, jusqu'à ce que la Cour de *Rome* se soit expliquée là-dessus plus précisément qu'elle n'a fait jusqu'ici.

IV. Mr. Gonzague a été confirmé par le Pape dans la dignité d'Archimandrite de *Sicile*, qui lui a été conférée par l'Empereur; & Mr. Benedictis a obtenu la Charge de Reviseur des Bulles de la Datterie, vacante par la mort de Mr. Jean Patti. Le 9. Mr. Cavallieri partit pour sa Nonciature de *Cologne*; & Mr. Aldovrandi est revenu de *Bologne*, & va reprendre les fonctions de sa Charge d'Auditeur de *Rome*. Le voyage du St. Pere pour *Catanea* a été remis à une autre saison par l'avis des Medecins, de crainte que les grandes chaleurs ne soient nuisibles à sa santé; le Duc de Poli son Frere est au contraire allé à *Frescati*, prendre le plaisir de la Campagne avec le Duc de Guadagnola & la Duchesse son Epouse. Ce dernier Seigneur a reçu de la part de l'Electeur de *Mayence* un magnifique present, consistant en 4. grands Tableaux d'argent representans diverses Histoires dessinées par le fameux Raphael, dont les Cadres sont aussi d'argent garnis d'écaille de Tortuë; & cela en consideration de ce que le Pape a accordé au Cardinal Schonboin son Frere un Bref qui le dispense de deux ans qu'il avoit encore à attendre pour passer à l'Ordre de Prêtrise.

des Princes &c. Septemb. 1722. 187

V. Sur des avis que l'on a reçus que Mr. Mezzabarba qui a été envoyé en qualité de Vicaire Apostolique à la *Chine*, étoit parti de ce Pays pour revenir à *Rome*, il se tint le 10. à ce sujet une Congregation extraordinaire de *Propaganda Fide*. Le 12. il s'en tint aussi une particulière en présence du Pape, sur les differends qui régnerent depuis long-tems entre cette Cour & celle de *Turin*: Les Cardinaux Corradini, George Spinola, Conti & Olivieri y assisterent, de même que Mrs. Marescchi, Riviero & Accoramboni. S. S., dit-on, veut absolument terminer cette affaire, pour se mettre en état de reconnoître le Duc de *Savoie* comme *Roi de Sardaigne*, & de lui envoyer un Nonce, que l'on croit être Mr. Mellini. Le Prince Borghese est revenu de *Naples* en cette Ville avec toute sa Famille, & a reçu les complimens de la Noblesse Romaine & des Ministres Etrangers sur son heureux retour. Le 18. le Chevalier de St. George partit pour *Frescati*, & doit passer ensuite à *Albano*. La Princesse son Epouse va prendre les bains de *Lucques*, & viendra de là à *Caprarola* faire quelque séjour, à cause du bon air qu'on respire dans ce lieu-là.

VI. Le 15. on aprit à *Rome* la mort du Grand Maître de *Malthe*; & ce jour-là le Cardinal Pauluci l'étant allé annoncer au Cardinal Zonedari Frere du défunt, ce Prélat dépêcha aussi-tôt un Exprés à l'Archevêque de *Siemie* son autre Frere, pour lui faire part de cette fâcheuse nouvelle. Son Em. la fit en même-tems notifier au Sacré College & aux Ministres Etrangers, desquels il reçut les complimens de condoléance. L'Ambassadeur de *Malthe* en a aussi fait part à Sa Sainteté dans une Audience qui lui fut accordée, de même que de l'élection que les Chevaliers de

Congregations tenues.

Mort du Grand Maître de Malthe.

cet Ordre ont fait du Commandeur Dom Antonio Manuel, pour remplir la place du feu Grand Maître. Ce Seigneur est Portugais de nation, de a Maison de Villa-Flor.

*Flotte des
Turcs dans
les Mers de
Sicile.*

VII. La Cour est extrêmement allarmée de l'avis qui lui a été donné par le Nonce qui fait sa résidence à Naples, de l'arrivée de la Flotte Ottomane dans les Mers de Sicile: ce qui fut confirmé le 17. par un Exprés dépêché par le Cardinal d'Althan, & qui raporta que ces Infideles avoient paru devant *Mazzara*, où ils avoient demandé permission de faire aiguade, & de se pourvoir de provisions en payant, ce qui leur fut accordé; & qu'ensuite ils s'étoient avancez avec leur Flotte pour entrer dans le Canal de *Malthe*, Sur cela on tint d'abord au *Quirinal* une Congregation extraordinaire de Cardinaux, & une autre de la Sacrée Consulte, où il fut proposé de faire promptement lever des Troupes, pour les envoyer à la garde des Côtes de l'Etat Ecclésiastique les plus exposées. Le Cardinal Aquaviva & l'Abbé Tanfin dépêcherent aussi des Exprés à leurs Cours pour les en informer, & le Courier qui en avoit apporté la nouvelle de Naples, fut envoyé à Vienne par le Cardinal Cinfuegos. La crainte que l'on a que les Turcs ne fassent quelque descente dans ce Pays, y cause une consternation inexprimable; le Pape, dit-on, a déjà fait mettre en sûreté dans la Ville d'*Ancone* les trésors de la Chapelle de *Lorette*; & le Sacré College peu accoutumé au bruit des Armes, paroît assez embarrassé dans cette conjoncture.

VIII. Le Cardinal Alberoni fait magnifiquement meubler l'Hôtel d'*Angelo*, dans le dessein d'y venir bientôt loger. Ses affaires prennent

des Princes &c. Septemb. 1722. 189

un train de plus en plus favorable , & le grand bruit qu'elles ont fait dans le monde , se réduira vraisemblablement à peu de chose. La Princesse Regnante en *Espagne* le protege , dit-on , fortement , & S. S. & toute sa Famille paroissent tous les jours mieux disposez en sa faveur. On prétend que cette Eminence en fera quitte pour sa retraite de 5. mois , & que cette petite disgrâce , bien loin de lui nuire , servira au contraire à son agrandissement , & lui donnera un nouveau lustre. Passons à la suite de la Reponse du Marquis de à la Lettre d'un Prélat au sujet de cette Eminence , dont la premiere partie se trouve dans le Journal du mois dernier. C'est proprement une vive Refutation de l'Apologie de ce Ministre , que l'on avoit prétendu faire dans cette Lettre , elle est finement touchée , & sert éclaircir tout-à-fait sa conduite.

Suite de la Reponse du Marquis de à la
Lettre d'un Prélat au sujet du Cardinal
Alberoni.

. . . . Je suis bien fâché , Monseigneur , que vous ayez oublié de rapporter ce fait , quand vous vous appliquez à prouver le respect & la veneration qu'on a eue pour les Ecclesiastiques pendant le Ministère du Cardinal. Vous y auriez pu ajouter comme accessoire , le Decret de 1716. qui condamnoit au bannissement 500. Ecclesiastiques de Catalogne , & autres Provinces ; sans oublier ce Chanoine de Cuença , qui fut exilé de toute la Monarchie pour avoir , en qualité de Commissaire de son Eglise , représenté dans un Memorial les

raisons qu'avoit le Clergé de ne pas payer aucun à S. M. qu'il payoit avant les pertes considerables qu'avoient faites les Beneficiers & les Peuples, à l'occasion de la dernière Guerre. Outre ces faits, vous pouvez rapporter celui du Chanoine Mascarel, recommandable, & par sa vertu & par sa naissance, qui fut exilé de son Eglise de Valence, & se retira en France, où il est mort, & qui avoit encouru l'indignation du Cardinal, à cause qu'il défendoit contre les Ministres du Roi, je ne sai quel point d'immunité Ecclesiastique. Mais sans insister sur cet Article, je vais continuer à raporter les moyens qu'employa son Em. pour augmenter les Revenus du Tabac.

Son prix étoit autrefois de 15. Reaux par livre : on le fit monter ensuite provisionnellement à 20. & quelque chose de plus ; pour fournir aux dépenses de la Guerre. Le nouveau Ministre ordonna que ce prix seroit inalterable à l'avenir, & afin que ce Reglement fût encore plus avantageux à la Cour, il y joignit le monopole : pour cet effet, il expédia des ordres à la Havana, qui, comme tout le Monde sait, ne produit que du Tabac, par lesquels il étoit défendu aux Habitans de cette Isle de le vendre à d'autres qu'au Roi. Dans le même-tems il le mit à un très-bas prix, & ordonna aux Vaisseaux destinez à ce Commerce, de charger en Espagne des provisions qui manquoient à l'Isle, & qu'on faisoit monter à un prix exorbitant, sans qu'il fut permis à ces malheureux Habitans d'alterer celui de leurs Marchandises, qu'ils étoient obligez de donner pour avoir de ces Provisions, de sorte qu'ils vendoient à bon marché & achetoient bien cher, & perdoient ainsi des deux côtés. Sont-
ce là, Monseigneur, des régles d'une Economie
vici.

des Princes &c. Septemb. 1722. 191

véritablement Chrétienne ? On poussa les choses si loin, que toute l'Isle se revolta, & chassa le Gouverneur : mais au milieu de ce tumulte populaire, elle donnoit des preuves de sa fidélité, en faisant retentir l'air des cris redoublez de vive le Roi, & en chargeant le Ministre de mille malediçons : Pour appaiser ce desordre, il fallut envoyer des Troupes réglées, qui n'auroient fait qu'irriter davantage le Peuple, si on n'eût dans le même-tems, diminué le prix des denrées : ainsi, on peut dire que les Espagnols, à qui Dieu a accordé la possession de ces Isles, qui produisent le Tabac en recompense de leur pieté & valeur, le payent plus cher que toutes les autres Nations, & ont souvent le pire sans nulle diminution du prix fixé.

Continuons à examiner l'Economie de son Eminence, on ne sauroit nier qu'elle établit à Guadaluaxara une nouvelle Manufacture de Draps, qui lui couta beaucoup plus qu'il n'est nécessaire pour un tel établissement, parce que le Ministre défiant, ne voulut y employer aucun Espagnol capable de diriger semblables Fabriques. On auroit retiré un plus grand avantage de celle-ci, si on l'eût réunie aux anciennes de Segovie, & que l'on eût renouvelé celles de Soye qui étoient établies à Toledé, à Grenade, & à Seville ; en quoi le Cardinal auroit rendu un très grand service au Roi & à ses Sujets.

On avoit construit 3. Navires en Catalogne, & le Cardinal s'étant trop hâté de les prendre, ordonna qu'on en feroit 3. autres au Port du Passage, & ce furent justement ceux que les François brûlerent à leur entrée en Biscaye, après en avoir transporté les voiles & l'Artillerie. Cependant, le Cardinal avoit eu tout le tems de les faire re-

tirer d'un Port qui étoit si exposé à l'Ennemi ; mais tout se perdit , ou par son caprice , ou parce qu'il s'imagina que l'Armée de France se déclareroit en faveur de ses idées creuses , au lieu de commettre des hostilités , que le Roi de Suede passeroit en Ecosse , après qu'il se seroit rendu Maître de la Norwegue ; Et qu'enfin les sept Provinces Unies n'entreroient jamais dans la Quadruple Alliance. En attendant le succès de tant de chimères , il fallut que l'Espagne déboursât des sommes immenses pour payer la confiance imaginaire ou plutôt la legereté de son Premier Ministre , qui se laissant éblouir par des esperances très-éloignées , risqua en un seul coup le reste des Tresors & de la reputation de la Monarchie , & se tint par une conduite precipitée dans la triste nécessité d'accepter la Paix à des conditions plus fâcheuses qu'on ne lui avoit offertes dès le commencement , avant qu'il eut perdu , ni Vaisseaux , ni Millions , ni Troupes.

Il est vrai que les Troupes Espagnoles , plus anciennes que le Ministère du Cardinal , firent si bien leur devoir en Sicile , que comme assuroit un Politique , l'Espagne n'a jamais mieux employé ses Tresors , ni fait de pertes plus avantageuses , à cause de l'honneur & de la gloire que lui ont acquis ses Armées dans cette Expedition. Mais pourquoi attribuer à vôtre Cardinal la voléur de ces Troupes qui les fit triompher dans toutes les occasions , & soumettre une des plus fortes places de l'Europe , à la vue d'une Armée Navale , qui secouroit la Garnison à tous momens ? Vous deviez vous contenter de dire , que dans le tems que ces braves Espagnols alloient couragement à l'assaut , le Cardinal guerrier faisoit joier de l'Escorial contre la France , toute son Artillerie,

par

des Princes &c. Septemb. 1722. 193

par des Libelles qu'il répandoit dans le Public; & qu'il menageoit de secrettes intelligences avec les Puissances du Nord, par le moyen au Comte Marini, qui lui emporta des sommes considerables, & qui, à peine sorti d'Espagne, revela tout le mystère.

Croyez-moi, Monseigneur, le succès de l'Armement pour l'Expedition de la Sicile, ne se peut attribuer qu'à la vigilance infatigable de Dom Joseph Patigno, & autres illustres personnages de la Nation. Il n'y a que la defaite & la perte de l'Armée Navale qu'on puisse mettre sur le compte du Cardinal, puisqu'averti des desseins des Anglois, il ne donna pas toutes les instructions necessaires au Commandant, qui lui avoit assez représenté, que sa Flotte étoit trop foible pour en venir aux mains avec celle d'Angleterre. En effet; comment se peut-on persuader qu'un Commandant experimenté, qui connoissoit parfaitement bien l'infériorité de ses Forces, auroit pu de son bord entrer en conversation d'ami avec l'Amiral Anglois, si on lui eût donné ordre d'éviter toute sorte de rencontre, & de ne s'exposer à aucun danger? Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que le Ministre ne put jamais s'imaginer, que l'Angleterre se resoudroit à rompre entièrement avec l'Espagne, sur tout après les protestations que lui en fit dans l'Escorial le Secretaire Stanhope, & les avis que lui en donna de Cadix l'Amiral Bing; & avec cette funeste confiance, il negligea de donner les ordres necessaires & convenables, faute impardonnable dans un Ministre d'Etat. Je ne dis point que les Generaux doivent savoir le secret du Cabinet du Prince, ni avoir une connoissance entiere des affaires d'Etat: Mais les Commandans des Armees navales à cause des accidens imprevis, qui

peuvent arriver , doivent être instruits de toutes les operations qu'ils doivent faire selon les occasions qui se présentent ; & le Ministre qui confie de certaines operations à des subalternes , ne doit point être réservé au point de faire échouer les Entreprises , faute de communiquer le secret.

Je ne puis souffrir que vous parliez avec tant de mépris du General Castagneta , homme d'une si grande réputation. Il doit cependant en être ravi lui-même , puis que ce ne peut être qu'une très-grande injure d'être loüé par un Auteur , qui dit du mal de tant d'honêtes gens. Vous deviez du moins épargner , vous dans votre Lettre , & le Cardinal dans les Eclaircissemens qu'il vous donna , la réputation de ce General , en faveur de la gloire que lui acquit sa valeur , en combattant courageusement avec des Forces beaucoup inferieures à celles de l'Ennemi , d'autant plus qu'ayant à faire à des Espagnols , il gagna le vent sur eux , & tous les avantages qu'offre la division , par de fausses apparences de paix , faisant dépendre la réussite de l'Action des tromperies & finesesses qu'il mettoit en usage pour endormir l'Espagnol , qui ne fait ce que c'est que de tromper , & diminuant par des précautions si timides , la gloire de la Victoire qu'il cherchoit.

Mais laissons-là les digressions , & revenons au fait. Ce que vous admirez le plus dans la conduite du Cardinal , est que sans augmenter les Impôts , il fit de si grandes choses , qu'il mérita l'approbation universelle. Mais afin qu'avec votre trop grande facilité à croire , vous n'attribuez point cette merveille aux Miracles de ce nouveau Saint , sachez , Monseigneur , que ces Trouppes qui jetterent toute l'Italie dans la consternation,

des Princes &c. Septemb. 1722. 195

tion, l'Armement pour leur transport, & le Trésor pour leur paye, se leverent & se firent avec les Revenus des années 1715. & 1716. que l'on reserva contre les plaintes des Creanciers, & sur tout du Consulat de Seville, aux Intereffez duquel on dévra des Mandemens pour exiger leurs crédits dans le Perou, dans le Mexique, & autres endroits des Indes: Cependant, on expédia en même tems des ordres secrets aux Vicerois & Gouverneurs, pour empêcher l'exécution des Lettres du Roi; de sorte que ces malheureux, après avoir fait rayer leurs crédits, se trouverent en main une demi-feuille de papier, au lieu d'argent. Il me paroît qu'on trouve par tout des Billets de Banque, & des Compagnies du Mississipi. Comparaison odieuse, que vous devriez avoir passé sous silence: parce que celui qui n'a qu'un Toit de Verre, peuvent répondre les François, ne doit jamais s'aviser de jeter des pierres sur celui de son Voisin.

On exécuta ces grandes Entreprises avec les sommes immenses qu'on retira de la Vente des Gouvernemens, des Charges, & des Commanderies des Indes, & avec 500000. Ecus qui étoient en Espèces dans la Trésorerie appelée de Juros, à la Charge de Don Joseph de Alecha, pour payer ces Rentes: Le Cardinal ayant ordonné en Avril 1718. qu'ils fussent transportez dans l'espace de 8. jours à la grande Trésorerie de la Guerre, se maquant ainsi des Intereffez, qu'il prétendit contenir en leur faisant entrevoir qu'on assigneroit d'autres Fonds pour leur payement, quoique plusieurs n'ayent pû rien toucher depuis 4. années.

Nôtre Cardinal en vint à ce point d'Economie, qu'il retrancha les Aumônes que Leurs Majestez faisoient tous les ans en cire aux Images de la Vierge.

Virge. Ne trouvez-vous point que c'est là une belle maniere de mettre Dieu dans ses interêts? Et comment se pouvoit-il promettre du Ciel, des lumieres qui l'empêchassent de s'égarer, en ôtant aux Autels les Flambeaux avec lesquels la piété Chrétienne professe son Culte envers Dieu & ses Saints. Vous pouviez encore, Monseigneur, joindre ce fait à l'Article de vôtre Lettre, où vous traitez de la grande veneration qu'a toujours eu le Cardinal pour l'Eglise. &c.

La suite pour le mois prochain.

*Précau-
tions que
l'on prend à
Rome.*

IX. Il s'est tenu au Quirinal 5. Congregations coup sur coup en présence du Pape, sur l'ap proche des Turcs de l'Isle de *Malthe*, dont le resultat a été qu'on enverroit les Galeres de l'Etat, joindre celles de *Malthe*, qui se tenoient encore dans le Port de *Palerme*; que la Garde des Côtes seroit renforcée de 300. Cavaliers, & que le Marquis Maldachini se rendroit à *Vizerbe*, pour y faire assembler les Milices du Pays. S. S. fit aussi le 21. publier des Indulgences en forme de Jubilé pour implorer l'assistance divine, dont l'ouverture se fit le 24. par la Messe solemnelle qu'Elle celebra dans l'Eglise de *ste Marie* sur la *Minerve*. Ces prieres ont duré trois jours, & ont attiré une foule incroyable de personnes dans les Eglises marquées pour faire les stations. On a depuis appris que l'Escadre Turque s'étoit éloignée, & avoit fait route vers les Côtes de *Barbarie*, ce dont on attend la confirmation.

X. Le Cardinal Cinfuegos nouvel Ambassadeur de l'Empereur, soutient, dit-on, ce caractère avec la même fermeté que le Cardinal d'Althan son Prédecesseur. Le Cardinal Albe-
rom

des Princes &c. Septemb. 1722. 197

roni a fait placer sur la porte de l'Hôtel qu'il va occuper , les armes du Pape , ce qui est un heureux préjugé pour son futur rétablissement. On mande du 25. que le Cardinal Belluga a obtenu de la Cour d'Espagne , la permission de rester à *Rome* avec une pension de dix mille écus, dont il se réserve une partie sur son Evêché qu'il a résigné ; & que Mr. Ereira Auditeur de *Rote* a été élevé à l'Evêché de *Siguença*.

XI. *Naples.* Le 22. Juin le Cardinal d'Althan nouveau Viceroi de ce Royaume , arriva ici venant de *Rome* avec le Marquis d'Almenara , & fut reçu à bord de la Galere qu'il montoit par les Ministres & la principale Noblesse qui étoient allés à sa rencontre , au bruit du Canon des Châteaux , & aux acclamations d'une foule de peuple , qui s'étoit rendu sur le Port. S. Em. mit ensuite pied à terre , & alla dans l'Appartement du Prince Borghese qui l'attendoit , avec lequel elle eut un long entretien ; le lendemain le Conseil Collateral s'étant assemblé , elle y fut reçue , & prit possession de la Viceroyauté avec les formalitez accoutumées. L'après midi le Prince Borghese lui ayant remis les rennes du Gouvernement , partit pour retourner à *Rome*. Le Marquis d'Almenara nouvellement pourvû de la Viceroyauté de *Sicile* , & qui n'attendoit qu'un vent favorable , partit aussi le 25. pour *Palermo* sur l'Etcadre des Galeres de *Malthe*. Deux Galeres Napolitaines l'ont accompagné pour ramener le Duc de Monteleone qu'il va relever. Le Prince d'Avellino & le Comte de Galbes qui étoient allés faire un tour à la Cour de *Vienne* , en sont revenus , & ont été parfaitement bien reçus par S. Em. Mr. Valigniani est allé prendre possession de son Archevêché de *Chieti*.

XII.

XII. Le Cardinal depuis son arrivée a visité en ceremonie les Reliques de *St. Janvier*, & les principales Eglises de cette Capitale. Le 3. Juillet S. Em. sentit quelque émotion & eut un accès de fièvre accompagné de vomissement, mais cela n'a eu aucune suite ; elle a même déclaré qu'elle donneroit audience publique tous les jours de la semaine, excepté le Mercredi & le Vendredi, qui sont reservez pour les dépêches. Le 6. le Duc de Monteleone revint de *Sicile* avec les Galeres qui y ont transporté le Marquis d'Almenara ; & le Vaisseau de guerre la *Ste. Barbe*, qui a conduit dans ce Royaume le General Zumjungen avec plusieurs Officiers Allemans, qu'il étoit allé recevoir sur son bord à *Genes*, est aussi retourné dans le Port de cette Ville. On croit que l'arrivée du nouveau Viceroy va causer quelques changemens dans le Gouvernement, & particulièrement dans le Ministère. Le 20. S. Em. reçut les complimens de toute la Noblesse sur l'anniversaire de sa naissance, & il y eut au Palais un magnifique *Gala* à ce sujet.

*Flotte des
Turcs paroit
en Sicile.*

XIII. *Sicile*. On confirme de toutes parts que la Flotte des Turcs parut vers la fin de Juin sur les Côtes de *Sicile*, & s'avança jusqu'à *Siracuse*, pour y faire aiguade, & se pourvoir de provisions ; que 300. hommes desarmez avoient même mis pied à terre, pour en aller acheter dans le Plat Pays, mais que le Commandant s'étant excusé de leur en accorder la permission, ils s'étoient rembarquez, & avoient fait route du côté de l'Isle de *Malthe*. Ce Commandant a dépêché un Exprés à la Cour de Vienne, pour l'informer de ce qui venoit de se passer, avec la relation suivante.

,, Qu'une

» Qu'une Escadre compotée de Vaisseaux du
» Grand Seigneur , & de Corsaires d'*Alger* , de
» *Tunis* & de *Tripoli* , composée de 20. Vais-
» seaux de Guerre , & de plus de 60. Bâtimens
» de transport, se tenoit à la hauteur de *Malthe*,
» & sembloit avoir quelque dessein sur cette
» Isle; que quelques-uns de ces Vaisseaux s'étoient
» avancés à *Avola* & à *Mazzarà* , pour y faire
» aiguade , & acheter des provisions , & que
» d'autres avoient débarqué près de *Siracuse*
» 300. hommes desarmez ; qu'ayant fait savoir
» au Commandant de cette Place , que la Porte
» étant en paix avec l'Empereur , ils esperoient
» qu'on leur accorderoit de l'eau & des vivres
» pour les Vaisseaux du Grand Seigneur , ledit
» Commandant leur avoit repondu, qu'il n'igno-
» roit pas la paix & l'amitié qui regnoit entre
» les deux Empires; que cependant, ils devoient
» faire rembarquer les Troupes qu'ils avoient
» mis à terre: que pour le reste , il ne pouvoit,
» à la reserve du rafraichissement d'eau , con-
» sentir à leur demande , sans un ordre exprés
» de sa Cour ; sur tout en ce tems , où la ma-
» ladie contagieuse regnoit en divers endroits,
» & sur tout en *Turquie* ; que d'ailleurs ils avoient
» avec eux des Vaisseaux Auxiliaires de *Barba-*
» *rie* avec qui l'Empereur étoit en guerre ; qu'il
» n'étoit point permis suivant le droit & la cou-
» tume d'aborder avec des Vaisseaux armez sur
» les Côtes d'un Souverain à son insçu , & en-
» core moins d'y débarquer du monde ; & que
» par conséquent il ne pouvoit rien faire de plus,
» si non d'informer par un Exprés S. M. Impe-
» riale , & d'attendre ses ordres.

Quelques Galeres de l'Ordre qui étoient venu
prendre des provisions , & embarquer quelques

Troupes que l'Empereur leur a accordées, sont restées à *Palerme*, n'osant pas tenter de retourner chez eux de peur de tomber entre les mains des Turcs.

Mort du
Grand Maître.
Election d'un
nouveau.

XIV. *Malthe*. Le 17. Juin le Grand Maître Zondedari mourut à *Malthe*, après une longue maladie, & dans un âge assez avancé. Quelques jours après les Chevaliers en éluèrent un nouveau, qui est le Commandeur Dom Antonio Manuel Portugais, de l'illustre Maison des Manuels, & fils du Marquis de Villa-Flor, qui commandoit l'Armée Portugaise pendant la révolution qui arriva dans ce Royaume en 1649. L'Ordre menacé comme il est par les Turcs, ne pouvoit rester long-tems sans Chef, & sans un Chef expérimenté & vigoureux; aussi celui-ci n'est-il âgé que de 50. ans. La première démarche qu'il a, dit-on, faite, a été de demander dans un besoin si pressant, des secours à la Cour de *Rome*, qui lui a accordé & ses Galeres qu'elle étoit prête d'envoyer à *Palerme* joindre l'Escadre Maltoise qui s'y tenoit, & des prières publiques pour implorer le secours du Ciel, S. S. ayant ordonné à ce sujet des Indulgences en forme de Jubilé, & dépêché à toutes les Puissances Chrétiennes, pour les inviter à secourir la Religion dans cette extrémité. Tous les Chevaliers repandus dans la Chrétienté ont reçu des ordres de se rendre à *Malthe*, excepté ceux qui font leur résidence dans les Pays infectez de la contagion; & comme il ne manque dans l'Isle ni Troupes réglées, ni provisions, on s'attend qu'en cas que les Turcs entreprennent quelque chose, d'y faire une vigoureuse défense.

XV. Suivant les premiers avis que l'on a reçus de ce Pays. La Flotte Ottomane parut à la vûe de

des Princes &c. Septemb. 1722. 101

de la Ville de *Malthe* le 2. Juillet , forte de 20. Vaisseaux de Guerre, de 30. Tartanes, & de plusieurs autres Bâtimens, à bord desquels il y avoit environ 12000. h. de débarquement ; ils s'occupèrent pendant quelques jours à reconnoître l'Isle, & tenterent quelques petites descentes qui ne leur réussirent pas, les Malthois les attendant par tout de pied ferme. Cependant on appréhendoit que les Turcs n'eussent formé quelque dessein sur cette Isle, ce qui avoit repandu l'alarme dans les Etats voisins dont elle est le Rempart ; mais on a été agréablement surpris & en même-tems rassuré par des Lettres du Grand Maître du 7. portans que cette Flotte s'étoit éloignée, sans avoir commis d'autre hostilité que de s'emparer de 2. Tartanes Malthoises, dont les Equipages s'étoient heureusement sauvez à terre, & qu'ils avoient emmenez avec eux ; qu'ils avoient même relâché 2. Tartanes Napolitaines, qu'ils avoient pris sur les Côtes de *Sardaigne*, & qu'il ne restoit que 5. de leurs Vaisseaux dans le Canal, qui croisoient aparenment pour assurer leur retraite. Qu'avant leur départ le Capitain Bacha avoit fait reclamer par un Trompette tous les Esclaves Turcs qui se trouvoient dans l'Isle, avec menace en cas de refus de la détruire ; à quoi le Grand Maître avoit repondu, qu'il étoit prêt de les lui rendre, pourvû qu'il vint les chercher à la bouche de ses Canons. Des Lettres posterieures confirment la même chose, & qu'ils ont fait voile vers les Côtes de *Barbarie*, où le Commandant de cette Escadre a ordre de se rendre, pour terminer quelques differends qui restent entre la Porte & les Republiques d'*Alger*, de *Tunis* & de *Tripoli*. Enfin on en est quitte pour la peur que cette apparition inopinée

*La Flotte
Turque pa-
roit devant
Malthe.*

*Leur re-
traite.*

a causé ; mais on ne peut trop admirer le secret & la prudence avec laquelle le Ministère Ottoman s'est conduit en cette occasion ; personne n'ayant pû penetrer ses desseins , que lorsqu'ils ont été sur le point de l'exécution. C'est une leçon dont doivent profiter ceux qui sont les plus exposés aux entreprises d'un voisin si dangereux & si entreprenant.

XVI. *Venise*. Le Noble François Gritti a été nommé Ambassadeur ordinaire à *Constantinople*, à la place de Mr. Emo, dont le terme est prêt à expirer. Dom Thomas Teroni ci-devant Consul de l'Empereur, étant depuis peu revêtu du caractère d'Agent de S. M. Imp., se rendit le 16. au College, ou il delivra ses Lettres de créance. Le Receveur de *Malthe* y a aussi notifié la mort du Grand Maître, & l'élection qui s'est faite d'un nouveau ; & Dom Louis de Thebes Agent d'Espagne a fait part à la Régence que la Cour de *Madrid* avoit nommé le Marquis Beretti Landi son Ambassadeur auprès de la République, & que ce Ministre s'y rendroit après la clôture du Congrès de *Cambrai*. Il s'est fait de violens orages dans le Pays de Terre-Ferme, particulièrement dans le *Veronnois* & le *Bressan*, qui ont fort endommagé les fruits de la Terre.

XVII. Les Marchands sont partis pour la Foire de *Simigaglia*, & le Capitaine du Golfe y croise avec 2. Fregates & 4. Galiotes, pour assurer la liberté du Commerce contre les Corsaires. Mr. Courrer qui commande les Vaisseaux de guerre de la République dans l'*Archipel*, écrit qu'il s'étoit mis en Mer avec 7. de ces Bâtimens, & se tenoit à la hauteur de l'Isle de *Corfou*, pour observer les Sultanes Turques qui ont fait voile de *Vallona*.

XVIII.

XVIII. *Genes.* Le Commandeur Ilderitz est arrivé en cette Ville en qualité d'Envoyé Extraordinaire de l'Empereur. Le 5. une députation de 4. Nobles le vint complimenter à son Hôtel de la part de la Régence, & le 7. Son Exc. eut Audience publique du Doge. Le lendemain elle alla rendre visite au Cardinal Archevêque, & au Marquis de St. Philippe Envoyé d'Espagne, qui le traita splendidement à dîner le jour suivant. Ce Ministre est depuis reparti pour Florence, & le Marquis Grossi est au contraire arrivé de Turin, pour relever l'Abbé d'Angrogne Résident du Roi de Sardaigne.

XIX. *Florence.* La Cour a envoyé des ordres au Gouverneur de Livorne d'avoir l'œil sur les Vaisseaux Espagnols qui entrent dans la Rade de cette Ville, & de l'en informer aussi-tôt. On continué de se précautionner contre toute surprise; on recrute les Troupes, & on pourvoit de toutes choses les Places Frontières, comme si on étoit à la veille de soutenir une guerre. Le 5. il y eut Conseil secret dans l'Apartment de S. A. R. au sujet de quelques Dépêches que l'on avoit reçues de la Cour de Madrid, à l'issuë duquel on dépêcha des Exprés à Vienne & à Rome. Cependant on confirme que le voyage de l'Infant Dom Carlos en Italie, est remis à un autre tems, & que le Prince Regnant en Espagne avant de rien entreprendre, veut voir comment seront reçues les propositions que les Plenipotentiaires doivent faire de sa part au Congrès de Cambrai.

XX. Quoique la santé du Grand Duc soit passablement bien rétablie, le Prince Hereditaire son Fils est toujours chargé du soin du Gouvernement de cet Etat. S. A. a été indisposée, mais cela n'a pas interrompu le cours des affaires. Le

Commandeur Ilderitz nouvel Envoyé de l'Empereur, est attendu ici de *Genes*; & le Magistrat de la santé a résolu de ne l'obliger qu'à une quarantaine de 5. jours. Le 21. la Princesse Epouse du Chevalier de St. George arriva dans cette Ville allant à *Luques* prendre les bains.

XXI. *Milan*. Le Prince de Massa est venu faire de grandes plaintes ici des mauvais traitemens que lui & ses Sujets souffrent depuis quelque tems, sur quoi le Comte de Colloredo a nommé un Lieutenant Colonel pour aller relever l'Officier qui commande dans ce Canton. S. Ex. est toujours à sa maison de plaisance de *Cassano*, où elle prend les plaisirs de la belle saison, & où les Ministres vont souvent conférer sur les affaires du Gouvernement. Le fils du feu Prince Rossini a enlevé dans un Couvent la fille du feu Marquis Cesar Visconti qui y étoit Pensionnaire, & s'est retiré sur les Terres de *Venise*. Il y a une quantité prodigieuse de Voleurs aux environs de cette Ville, mais les ordres sont donnez pour en purger cet Etat.

XXII. *Turin*. Le 9. la Cour partit de la *Venerie* pour aller à *Rivoli*. Milord Moleworth Ministre de la Grande Bretagne est allé faire un tour à *Milan* pour changer d'air, & son Secrétaire a été envoyé à *Londres*. Le Roi a nommé le Comte de Guarene pour aller à *Munich* complimenter S. A. E. sur le Mariage du Prince Electoral son Fils avec la seconde Archiduchesse Josephine, & deux autres Ministres vont être envoyez à la *Haye* & à *Ratisbonne*, pour y menager les interêts de S. M. Le bruit s'est répandu que la Princesse de Piémont est grosse de deux mois, ce qui n'a cependant pas encore été rendu public.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE & en LORRAINE, depuis le mois dernier.

I. **F**Rance. Le Roi se plaît beaucoup à *Versailles*, & y a rassemblé tous les plaisirs qui peuvent lui rendre ce séjour encore plus agréable. Le 10. Juillet S. M. donna Audience particulière aux Ambassadeurs de *Venise*; & le 14. Elle alla rendre visire à Madame la Duchesse Doüairiere d'Orleans à *St. Cloud*. Ce n'est plus le Maréchal de Villeroi qui donne les ordres lorsque le Roi sort pour aller quelque part, c'est le Duc de Bourbon qui est venu faire sa résidence à *Versailles*; & qui fait la fonction de Surintendant de l'éducation de ce jeune Monarque. Le Comte de *Windsgratz* premier Plenipotentiaire de l'Empereur au Congrès, est arrivé à la Cour, avec la Comtesse son Epouse, ayant été conduit jusqu'à *Chantilly* par le Baron de *Benkerleder* qui retourna à *Cambrai*, après avoir eu une Conference avec Mr. *Schaub* Ministre d'*Angleterre*, qui étoit allé le trouver jusqu'à *Senlis*. Le 16. Leurs Excellences eurent Audience de S. M. qui les reçut très-gracieusement, & on leur donna ensuite le plaisir de voir jouër les eaux. Le Cardinal d'*Acunha* ayant vû tout ce qu'il y a de curieux dans les Maisons Royales, est sur son départ pour retourner à *Lisbonne*. Le Baron de *Colster*, ci-devant Ambassadeur des Etats Generaux à *Madrid*, est au contraire arrivé, & fait état de repartir dans peu pour la *Haye*. Mr. Hop Ministre de L. H.

Arrivée
de quelques
Ministres.

Puissances en cette Cour, qui étoit allé prendre les eaux de Bourbon, en est revenu.

II. Mr. le Duc Regent vient régulièrement une fois toutes les semaines à *Paris*, & le 12. Madame la Duchesse d'Orleans son Epouse en partit pour venir faire sa résidence à *Versailles*. Il y a trois fois la semaine appartement chez cette Princesse, on y jouë gros jeu, & S. M. y vient toutes les fois passer quelques heures. Le Cardinal du Bois y tient une table très-splendide, & outre la Vaiselle d'argent qu'il a déjà, il en fait faire une nouvelle du poids de 1600. Mars chez les plus habiles Orfevres. Le Prince de Conti a été fort indisposé; mais il est tout-à-fait hors de danger. L'Abbesse de Chelles, qui étoit au *Val de Grace*, est retournée dans son Abbaye, où elle a enmené ses deux jeunes sœurs, & le 17. elle y reçut la visite de Mr. le Duc Regent son Pere. L'Infante Reine a commencé à s'habiller à la Française, ce qui lui sied fort bien; sur ce que l'on a remarqué que l'air de *Versailles* lui étoit contraire, on a proposé dans le Conseil de la conduire à *Meudon*, que l'on fait meubler, & en cas que sa santé ne se rétablisse pas, de la ramener au *vieux Louvre* à *Paris*.

Chapitre de
l'Ordre de
Mont-Carmel.

III. On celebra le 16. à *Paris* la fête de Notre-Dame de *Mont-Carmel*, & ce jour-là le Duc de Chartres, qui est Grand Maître de cet Ordre & de celui de *St. Lazare*, se rendit en habit de ceremonie à l'Eglise de *St. Jacques* de l'Hôpital, où il entendit la Messe actompagné d'un grand nombre de Chevaliers. S. A. y tint ensuite le Chapitre dans une Salle qui étoit magnifiquement ornée, & fit l'Installation de quelques nouveaux Chevaliers. Le Duc de Luxembourg est allé dans son Gouvernement de *Normandie*, où il a traité
splendi-

splendement à *Rouen* le Maréchal de Villars, qui étoit allé visiter quelques-unes de ses Terres dans cette Province. Mr. Denderfel a été fait Lieutenant de Roi dans le *Roussillon*, & prêta le 18. le serment de fidélité ordinaire entre les mains du Roi, pour cette Charge, en présence de S. A. R. le Duc Regent.

IV. On dit que les Cardinaux de Rohan & du Bois ont eu de grosses paroles à *Versailles*, sans que l'on en sache le sujet. Ce dernier a reçu du Pape un Bref, qui lui permet de nommer à tous les Benefices qui viendront à vaquer pendant sa vie dans son Diocèse de *Cambrai*. Puisque nous en sommes sur les Brefs, S. S. en a aussi envoyé nouvellement deux en France, l'un adressé au Roi, & l'autre à Mr. le Duc Regent, au sujet de la Constitution. Celui adressé au Roi étant trop long, ne peut trouver place ici; nous y mettrons seulement celui adressé à S. A. R., c'est le même style & pour le même but.

INNOCENT XIII.

Nôtre très-cher Fils en Jesus-Christ, Salut & Bénédiction Apostolique.

L É soin de toutes les Eglises, dont nous sommes chargés par la dispensation du Tout-Puissant, nous oblige d'interposer le secours de la dilection Paternelle, & d'employer la prévoyance Apostolique, en faveur des Eglises de France, qui sont troublées à l'occasion de ceux qui profèrent des mensonges & qui sement la discorde entre les freres.

Bref du
Pape au Re-
gent.

Mais afin de remplir avec plus de succès ces devoirs de nôtre Charge Pastorale, nous avons jugé à propos, après avoir adressé nos prieres à Dieu, qui aime la paix & la vérité, de recourir au pou-

voir Royal, afin de détourner tous les dangers, tant par raport à la Religion, qu'à au Royaume. C'est pourquoi nous avons expédié des Lettres paternelles à notre très-cher Fils en Christ Loüis XV. Roi Très-Chrétien de France, l'exhortant & le priant de secourir nos efforts par la force de son pouvoir, & par une union salutaire, & de venir au secours de notre zèle & de nos desirs, pour étouffer toute semence de discorde. Cependant nous attendons principalement de votre sagesse & de votre affection éclatante pour la Cause Catholique & generale, l'heureux succès de nos soins.

C'est donc à vous notre très-cher Fils en Christ, qui par un conseil véritablement pieux & loüable, avez employé jusqu'à présent toutes vos pensées & tous vos soins, à appaiser la dissension, & à rétablir la paix, que nous recommandons le succès désiré de nos travaux.

Vous savez mieux que personne, jusqu'à quel point va l'opiniâtreté des desobéissans, qui par leurs artifices ont détourné le fruit de nos travaux, avec quelle insolence cette opiniâtreté augmente de jour en jour, & à quel danger l'unité de l'Eglise a été exposée; c'est ce que vous avez vu par quantité d'Ecrits ci-devant publiez, & sur tout en dernier lieu par des Lettres schismatiques de divers Evêques, remplies d'un esprit d'hérésie, lesquelles certainement vous doivent être fort douloureuses.

Tâchez donc, suivant votre grande veneration envers nous & envers le St. Siege, de laquelle nous attendons toujours encore de plus grandes choses, que par le secours de l'Autorité Royale, les Freres deviennent unis touchant la soumission due à l'Autorité Apostolique, & qu'il ne s'introduise aucune nouveauté, par raport à la sincere obéissance qui lui est due, laquelle nouveauté ouvreroit, sans doute,

des Princes &c. Septemb. 1722. 209

note, la porte à de perpetuelles dissensions, & la fermeroit absolument au rétablissement de la paix & de la concorde.

Il convient donc, à vôtre prudence & à vôtre generosité, sur lesquelles nous nous reposons beaucoup, que le Roi très-Chrétien prenne la saine Doctrine sous sa garde, & se charge de la protection d'une Cause si importante, tant pour la gloire du Nom de Dieu, que pour la tranquillité de son Regne. Car tout ce qui se fait pour le repos de l'Eglise, ou pour l'exaltation du St. Siege, tourne aussi à l'avantage de son Royaume.

Nous vous donnons, nôtre très-cher Fils en Christ, avec beaucoup d'affection, la Benediction Apostolique.

Donné à Rome à Ste. Marie Majeure, sous l'Anneau du Pecheur, le 24. Mars 1722., & de nôtre Pontificat le premier.

Signé, MATHIEU SCAGLIONUS.

V. Le Roi a fait sçavoir aux Magistrats de la Ville de Paris qu'il y viendroit passer l'Hiver au Palais des Thuilleries après la ceremonie de son Sacre, qui est toujours fixée au 15. Octobre, & qu'au Printems prochain il retourneroit à Versailles. On va faire de grands changemens au Palais où le Parlement s'assemble, aux dépens de S. M., & qui seront achevés après la St. Martin. On doit lambriffer à neuf la grande Salle, agrandir les fenêtres, dorer les plafonds, & rehausser les portes, bâtir un nouvel Escalier, & construire des Cheminées à la mode, ce qui coûtera près de 100. mille livres. Tous ces préparatifs se font pour le Lit de Justice que ce jeune Monarque tiendra le 16. Fevrier 1723., lorsqu'il sera déclaré Majeur. Le rétablissement du Duc du Maine

Le Roi revient passer l'Hiver à Paris.

dans

dans ses Dignitez & Prérrogatives, est aussi remis à cette Majorité. Le Duc Régent a acheté l'Hôtel de *Crecy* dans la Ruë de *Richelieu*, au bout de la belle Galerie du Palais Royal, où il va faire bâtir une Salle pareille à celle qui est à l'autre extrémité de cette Gallerie; S. A. R. a aussi acquis pour 20000. liv. un très beau Tableau du fameux Peintre *Bastien Piombo*, représentant la Resurrection du Lazare, qui appartenoit au Chapitre de *St. Just de Narbonne*.

VI. Le 26. S. M. donna encore Audience particuliere aux Ambassadeurs extraordinaires de *Venise*; & le 2. Août le Baillif de Mesme Ambassadeur de *Malte*, accompagné de plusieurs Chevaliers en long Manteaux de deuil, lui notifia la mort du Grand Maître, & l'élection de son Successeur. Le Marquis de *Sailly* Lieutenant General des Armées du Roi, a été fait Conseiller d'Etat de Robe & d'Epée, & Mrs. *Amelot*, *Pelletier des Forts*, *Pelletier de la Honflaye*, & *Harlay de Cely* autres Conseillers d'Etat, sont nommez pour accompagner le Garde des Sceaux au Sacre. On travaille à un service de Vaisselle d'argent, qui sera employé pendant le séjour que S. M. fera à *Rheims*, & qui coute 900. mille livres. Le Comte d'*Albert* Envoyé Extraordinaire de *Baviere*, a fait à Paris des emplettes pour des sommes considerables de toutes sortes de riches étoffes & de joyaux, qu'il a envoyez à *Munich*, pour servir au Mariage du Prince Electoral. L'Abbé de *Rohan* a reçu ses Bulles pour l'Archevêché de *Rheims*, & va être sacré au premier jour par le Cardinal son Oncle.

VII. Une aventure assez particuliere, & où l'excès de la débauche a beaucoup de part, a brouillé la Duchesse de *Retz* avec la Marquise d'*Alin-*

Quelques
Seigneurs
absentz.

des Princes &c. Septemb. 1722. 217

d'Alincourt sa Belleſœur , qui toutes deux ont épouſé les petits-fils du Marechal de Villeroi. La choſe a été pouſſée ſi avant, que le Marechal, pour apaiſer cette noiſe , fut obligé d'ordonner à la Duchefſe de Retz qui avoit tort , de revenir à *Paris*. Elle y retourna en effet le même jour, & alla deſcendre chez le Duc de Luxembourg ſon Pere ; mais y ayant été très-mal reçue , elle ſe retira le 2. dans l'Abbaye de *Malmö*. Plusieurs jeunes Seigneurs ont été releguez par des Lettres de cachet, les uns ſur leurs Terres & les autres à leurs Regimens. On peut bien juger que cela leur eſt arrivé moins pour avoir voulu troubler l'Etat, que pour avoir commis quelque action, dont la jeuneſſe, l'emportement, & l'indiscretion font tout le crime. La ſcene s'eſt paſſée au Bois de *Bologne*, d'autres diſent dans la Gallerie de *Versailles*. On nomme entr'autres le jeune Comte de Rambures qui a été enfermé à la *Baſtille*, les jeunes Ducs de Richelieu & de Boufflers, Mrs. de Montmorency, de Meuſe Choifeuil, de Roye de Coigny, d'Alincourt, de Til l'aîné, & de Champigny Capitaine aux Gardes.

VIII. La France depuis quelques années eſt un Theatre ſur lequel on voit des ſcènes étonnantes & ſingulieres ; mais celle qui ſe paſſa dernièrement, l'eſt d'autant plus, que l'on ſ'y attendoit le moins, & qu'on n'étoit nullement prévenu qu'un ſemblable événement dût arriver : c'eſt la diſgrace du Marechal de Villeroi Gouverneur de Sa Majeſté, Seigneur reſpectable par ſon grand âge, ſes Emplois, ſa ſageſſe, ſa probité, ſon mérite & ſa vertu. Ce Marechal fut arrêté le 10. par ordre de S. A. R. le Duc Régent, dans ſon Cabinet, par Mr. d'Artagnan Commandant des
Mouſ-

*Diſgrace
du Marechal
de Villeroi.*

Mousquetaires , & conduit sous bonne escorte dans une Chaise de Poste à *Villeroi* , d'où on l'a dit-on transféré à *Lion*. L'étonnement que la chute de ce Seigneur cause dans le Royaume, ne se peut exprimer ; Le Roi même , à ce que l'on assure, en a marqué un si vif ressentiment , que dans l'agitation il a cassé plusieurs glaces & porcelaines dans son Appartement. On ne donne cette dernière circonstance que sur des bruits publics ; mais toujours est-il certain que le malheur de ce zélé serviteur du Roi , touche sensiblement tous ceux qui l'apprennent. C'est encore un secret que le sujet de sa disgrâce ; la chose est nouvelle, & on ne l'apprend que par des Lettres particulieres. On saura, sans doute, bientôt ce qui l'a occasionné.

IX. Le jeune Prince de Kurakin est venu ici en qualité d'Ambassadeur du Czar relever le Prince d'Olhoruki qui est retourné à *Moscou*. Le Comte de Windisgratz a eu son Audience de congé du Roi , & Mr. Withworth Plenipotentiaire de S. M. Britannique , est attendu ici de jour à autre pour conferer avec les Ministres sur quelques affaires concernant le Congrès. Le Comte de Morville n'est pas encore parti ; il ne se rendra à *Cambrai* qu'après l'arrivée de Mr. Withworth, avec le Comte de Windisgratz, & pour lors on croit que l'ouverture du Congrès se fera , puisque les Ministres Plenipotentiaires de toutes les Puissances s'y trouveront.

X. La maladie est sur sa fin à *Marseille* , & on va y commencer une quarantaine generale. Il va de mieux en mieux dans les *Cevennes* & le *Gevaudan* ; il n'y a plus qu'à *Avignon* & à *Orange* , où le mal semble s'être enraciné. L'indigence

des Princes &c. Septemb. 1722. 213

ligence du Peuple, la communication des Habitans, & le peu d'ordre établi par le Magistrat, n'y ayant pas peu contribué. Le Cardinal du Bois eut le 21. une longue conférence avec le Nonce à ce sujet, & sur ce que le Pape sembloit ne prendre que peu de part au déplorable état de cette Ville, à laquelle il fournissoit si peu de secours, sur les avis que la Cour a reçu qu'on ne pouvoit obliger les Habitans à observer aucune quarantaine, on y a envoyé 3. Bataillons François pour boucher les avenues, & y rétablir le bon ordre. C'est Mr. Jaussean qui commande en Chef ces Troupes, avec ordre de réduire ce peuple opiniâtre à la raison, & de l'affamer si on ne peut y réussir autrement. Suivant les Lettres du 25. Juillet, il mouroit tous les jours à *Avignon* 14. à 15. personnes, de même que dans la Ville d'*Orange*, & on ne s'appercevoit pas que le mal y diminuât.

XI. Le nouvel Evêque de *Laon* a fatigué de telle sorte les Appellans de son Diocèse, & ceux qui refusoient de signer son nouveau Formulaire, qu'il y en a peu qui ne se soient conformez à ses volontez. Les 2. Brefs du Pape dont nous avons fait mention ci-devant, redoublent les alarmes, & jamais ce parti ne s'est trouvé réduit à une si triste extrémité. Cependant il trouve encore des Protecteurs malgré le danger qu'il y a à courir, & on ne commence encore aucune procédure contre les 7. Evêques dont la Cour de *Rome* fait de si grandes plaintes. Le Prieur de *St. Remy* de *Rheims*, & le Tresorier de l'Abbaye de *St. Denys* ont été releguez dans différens Couvents, afin qu'ils n'assistent pas au prochain Sacre du Roi, où l'un devoit porter la *See. Ampoule*, & l'autre la Couronne, l'Epée & les

Epe-

Constitutio

Eperons. Les Prieurs des Chartreux ont reçu ordre de la Cour de déposer dans leurs visites tous les Appellans qui auroient quelqu'Emploi, & ils ont commencé par le P. Artis Vicairc, qui n'a pas voulu se retracter.

*Les vols
continuent.*

XII. Le suplice du fameux Cartouche, bien loin de porter la frayeur dans l'ame de ses complices, semble au contraire les rendre & plus hardis & plus entreprenans ; on en détruit tous les jours, & tous les jours il en renaît de nouveaux, plus déterminez & en plus grand nombre. Les Provinces & les environs de *Paris* en sont infectez, & c'est un cinquième fleau dont la Nation Françoisé est affligée. Tous les Tribunaux sont occupez aux procès de ces miserables, mais la misere, la faim, ou le libertinage leur fait mépriser les effets les plus rigoureux de la Justice. Dans ce desordre sont envelopez une infinité de personnes de tout âge & de toutes conditions, ce qui rend ces exécutions plus tragiques & plus effrayantes. Il y a quelques jours qu'on ne fut pas peu allarmé à *Paris*, au sujet d'un Billet qui fut trouvé sur l'Autel d'une Chapelle de la Cathedrale, par lequel le public étoit averti ; que si on ne cessoit pas les exécutions contre les voleurs, on mettroit le feu aux 4. coins de la Ville, & qu'on commenceroit par la maison du Rapporteur & des Conseillers, qui continuent de travailler aux Procés des complices de *Cartouche*.

Finances. XIII. Il s'est tenu pendant le cours de ce mois de Juillet plusieurs Conseils sur les moyens de rétablir les Finances, & de faire la recherche des acquisitions des biens en fond. Cependant on ne voit pas que rien se mette à exécution pour parvenir à ce but ; & l'agiotage des effets liqui-

liquidez se continué de maniere, à faire comprendre que l'on ne compte pas beaucoup sur les nouveaux arrangemens que l'on médite : les Certificats étans toujours à 25. pour cent en argent, & les autres effets à proportion. On a nommé 6. Conseillers d'Etat, & 4. Maitres des Requêtes pour dresser les Rôles des nouvelles Taxes. On parle de rétablir les Charges qui fourniront de nouvelles Finances, de supprimer les pensions, & le 3. Août ces Commissaires s'assemblerent pour la premiere fois. La Chambre établie à l'Arsenal va, dit-on, être supprimée, après avoir fait enfermer quelques personnes qui se sont échappées de se plaindre trop ouvertement, & avoir fait brûler publiquement quelques Estampes & Tailles douces injurieuses au Gouvernement, dont les Auteurs ont été condamnez aux Galeres. On fait courir le bruit qu'il est arrivé plusieurs Vaisseaux dans les Ports de Bretagne, revenus de la Chine très-richement chargés pour le compte de la Compagnie des Indes. On fait monter leur cargaison à 14. millions, mais bien des gens doutent que la chose soit réelle. Voici un Arrêt du Conseil du 8. qui ordonne que les Certificats des Notaires qui doivent être fournis par les Rentiers à leurs Payeurs, en exécution de l'Article 2. de l'Arrêt du 24. Janvier dernier, seront portés par lesdits Notaires au Greffe de l'Hôtel de Ville, pour servir à faire l'enregistrement de leurs Rentes, moyenant quoi lesdits Rentiers seront dispensés de porter à l'Hôtel de Ville les grosses de leurs Contrâcts.

XIV. *Lorraine.* S. A. R. de Lorraine avoit par un Edit précédent fait une réduction considerable sur les especes qui ont cours dans ses Etats, pour le soulagement de ses Sujets ;
mais

Rehausse-
ment des
Monnoyes.

mais voyant qu'il produisoit un effet tout contraire, ce Prince vient par un autre Edit du vingt-septième Juillet de les rehausser. La nouvelle fabrication qui se fait dans ses Hôtels des Monnoyes, aura cependant lieu, mais le prix des espèces est changé, & demeure fixé par ce dernier Placard, savoir, le Leopold d'or de 25. au marc, à 46. livres : & le Leopold ou Ecu d'argent de 10. au marc, à 7. liv. 13. sols 4. deniers. Le Leopold d'or de 36. un quart au marc : à 31. liv. 14. sols 6. deniers. Le Teston de 26. au marc, à 49. sols 2. deniers. Celui de 30. au marc, à 42. sols 7. deniers, les demis, quarts & autres diminutions à proportion.

Les sols de douze deniers, à un sol six deniers, les pieces de 24. deniers, à 3. sols, & les liards, à 4. deniers.

Les Louis d'or de 25. au marc reformez en France, à 46. liv. L'Ecu de 10. au marc reformé en France, à 7. liv. 13. sols 4. deniers. L'Ecu de 30. au marc reformé en France, à 51. sols 2. deniers.

Que toutes les autres espèces d'or & d'argent & billon, demeureront décriées & sans cours.

XV. Le 25. S. A. R. fit la ceremonie de donner au Prince Royal son Fils aîné, le Collier de la Toison d'or, en vertu du plein pouvoir qu'elle en avoit reçu de l'Empereur. Cette ceremonie se fit dans l'Eglise des Minimes de Luneville, qui étoit ornée des plus riches Tapisseries de la Cour, & où les Princes & Princesses, les Seigneurs & la principale Noblesse assistèrent sur des sièges rangez en amphitheatre dans le Chœur. Il y eut ensuite au Palais bal, collation, & le soir un très-beau feu d'artifice, qui fut tiré au bruit d'une triple décharge de l'Artillerie. S. A.

des Princes &c. Septemb. 1722. 217

S. A. R. est parfaitement rétablie d'une indisposition qu'elle a eue. Le 1. Août le feu prit par accident dans un Magasin à Foin, mais le prompt secours qu'on y apporta, & la présence de ce Prince qui donna ses ordres lui même, empêcha qu'il ne se communiquât aux Bâtimens voisins.

XVI. On a baptisé à Nancy pendant trois Dimanches consecutifs un Juif à chaque fois, qui ont été instruits par le Pere Petit-Didier Jesuite du College de cette Ville. Le Marquis de Gustine Gouverneur a tenu sur les Fonds le premier avec Madame la premiere Présidente Bourcier, le second a été tenu par procureur au nom du Prince de Vaudémont & Madame d'Audifret Epouse de Mr. l'Envoyé de France en cette Cour; le troisième par Mr. Mathieu de Moulon Procureur General, & Madame Lefevre.

Nous reservons pour le mois prochain l'extrait d'une Lettre qui nous a été envoyée & qui contient un fait fort singulier, avec quelques remarques sur les Eaux de Plombieres; nous attendons encore quelques éclaircissemens de l'Auteur à ce sujet, que nous le prions d'envoyer au commencement du mois prochain. D'ailleurs la place nous manque pour finir ce Journal.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en PERSE & en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **P**erse. Quoique la Perse, soit pour ainsi dire, hors de notre continent, & que nous nous interessions peu en Europe à ce qui se passe en ce Pays, *Revolutio.
en Perse.*

à cause de l'éloignement ; cet Empire néanmoins, fait une figure assez considérable dans le monde pour que nous prenions quelque part aux revolutions qui y arrivent. Quelque despotique que soit le Gouvernement des Princes Orientaux, on remarque cependant qu'il est plus sujet à être ébranlé que les autres, & que le moindre mouvement entraîne pour l'ordinaire après soi un bouleversement general. Nous en avons tout récemment un exemple sensible en la personne du Sophi, que quelques Rebelles viennent de chasser de dessus le Trône, qu'il a été obligé d'abandonner avec tant de précipitation & de desordre, qu'à peine sçait-on ce qu'il est devenu. Le premier de ces soulèvemens a commencé à *Schamachia* dans la Province de *Schirvan*, à 15. lieues ou environ de la Mer Caspienne, où les Rebelles ont fait de grands progrès. Le second a été excité par l'*Iman* ou Prince de *Mascar*, qui, à ce que l'on assure, s'est rendu Maître de diverses Places Meridionales, & a poursuivi sa route vers *Bender Abassi*, la principale Place de Commerce dans la Baye d'*Ormus*. Ces deux soulèvemens ont été suivis d'un troisième infiniment plus dangereux : il a pour Chef *Miriveiz* qui prétend être Prince de *Candahar*, à cause que son Pere, Gouverneur de cette Province située sur les Frontieres du *Mogol*, lui en a laissé la possession après sa mort. *Miriveiz* non content de cette Principauté, entreprit l'année dernière la conquête de *Chirman*, Ville renommée par ses Fabriques de Soye, qu'il pillâ, de même que toute la Province. Ce succès l'engagea à pousser ses conquêtes ; pour cet effet il se mit en marche il y a quelques mois vers *Ispahan*, & pensa y surprendre le Sophi, qui eut à peine le tems de se sauver. *Miriveiz* entré dans *Ispahan*,

a fait piller tous les Persans de la Secte d'*Hali*, & mis sous contribution les Marchands libres, sous promesse de les rembourser lorsqu'il seroit en état. Il faut savoir que *Miriveiz* est Musulman de la Secte de *Mahomet*, de même que les autres Rebelles, & que la plupart des Persans étant de la Secte d'*Hali*, & regardez par les autres comme Herétiques, la Religion est le prétexte qui lui a mis les armes à la main. Aussi declare-t'il par tout qu'il n'en veut pas à la Couronne, mais qu'il prétend engager le Sophi à abjurer ses erreurs, après quoi il mettra bas les armes. Ce prétexte a eu un tel succès, que les peuples viennent se joindre à lui de toutes parts.

La Porte, dit-on, a refusé de prêter des secours à ces Rebelles, & fait au contraire avancer une Armée pour rétablir le Sophi, sous prétexte qu'il est plus honorable de protéger un Prince malheureux, que de l'acabler. Le Mogol qui vraisemblablement soutient *Miriveiz*, est aux aguets; & attend l'occasion favorable; & le Czar qui se trouve actuellement avec des Forces considerables sur la Mer *Caspienne*, n'a pas voulu non plus prêter l'oreille aux propositions des Rebelles, & entretient au contraire une correspondance secrète avec le Sophi, de qui il reçoit de frequens Exprés, & auquel il promet sa protection. Tel est l'état où l'on mande qu'est actuellement cette affaire. Mais si le dessein de ces Puissances est véritablement de chasser les Rebelles de *Perse*, l'infortuné Sophi en sera-t'il plus heureux; & n'aura-t'il pas dans la suite plus à craindre de ses amis que de ses ennemis mêmes? L'évenement justifiera la bonne foi de ces Princes, ou s'ils ne seront pas les premiers à profiter des débris de ce Empire déchiré par tant de divisions. Cette poli-

rique seroit à la verité contraire à l'équité & à la charité, mais elle n'en est pas moins d'usage.

Les dernieres Lettres portent que les Rebelles poursuivoient vivement le Sophi qui s'étoit retiré à *Babilone*, & que tout étoit en combustion en ce Pais. Que *Miriveiz* avoit élevé sur le Trône le Fils aîné du Sophi; qu'il l'en avoit chassé pour y faire monter le second, & successivement le troisiéme, dont il s'étoit ensuite défait; que son parti grossissoit tous les jours par le grand nombre des Tartares & des Arabes qui le venoient joindre; & qu'il se fortifioit de maniere dans ses Conquêtes, à ne pouvoir aisément être débusqué.

II. *Vienne*. Le 6. Juillet l'Empereur & l'Impératrice Regnante partirent avec une nombreuse suite du Palais de la *Favorite*, pour aller à *Presbourg*, assister à la Diette generale des Etats de *Hongrie*, après avoir reçu les complimens de l'Impératrice Douairiere *Amelie* & de l'Archiduchesse sa Fille. Le même jour L. M. allerent dîner à *Fischa*, le soir Elles coucherent à *Petronel*, Maison appartenante au Comte de *Traun*, & le 7. Elles arriverent heureusement sur le midi à *Wolsdal*, où Elles furent complimentées par le Cardinal de *Saxe-Zeitz* Primat du Royaume, à la tête des Députés desdits Etats, sous une magnifique Tente dressée exprés sur le *Greinsburg*. Sur les 2. heures L. M. firent leur Entrée publique à *Presbourg* avec beaucoup de magnificence, & dans l'ordre suivant.

Entrée de
l'Empereur à
Presbourg.

L'Empereur montoit un Cheval d'une beauté singuliere, & étoit vêtu à l'Allemande. Tous les Députés des Etats, les Ministres de la Cour, les Seigneurs, l'accompagnoient parfaitement bien montés, vêtus à la Hongroise, avec de nombreuses suites

des Princes &c. Septemb. 1722. 221

suites de Gentilshommes & de Domestiques ; & l'Imperatrice sui voit dans un magnifique Carosse. Il y avoit plus de 3000. hommes de Troupes réglées tant à pied qu'à cheval ; & quatre Compagnies de Bourgeois de cette Ville rangez en double haye depuis la Tente jusqu'à la porte de la Ville. Ces quatre Compagnies de Bourgeois les accompagnèrent même jusqu'au Château, au bruit d'une triple décharge du Canon des Ramparts & aux acclamations du peuple. Lorsque L. M. furent arrivées à la porte de la Ville, le Magistrat fit la cérémonie de leur en présenter les Clefs, & après leur entrée dans le Château, le Cardinal de Saxe-Zeitz leur donna l'aspersion & la Paix à baiser. L. M. furent ensuite conduites à la Chapelle, où S. Em. assistée du Cardinal Czaki & de plusieurs autres Prélats, entonna le Te Deum, en actions de graces de leur heureuse arrivée.

Le 8. l'Empereur ayant assisté au Service Divin se rendit dans la Salle, & monta sur un Trône qui avoit été dressé. Alors le Comte Illeshazi Chancelier des Etats de Hongrie, fit aux Etats la proposition au nom de l'Empereur, qu'il délivra par écrit au Cardinal de Saxe-Zeitz, qui remercia au nom desdits Etats, S. M. I. par un très-beau discours qu'il prononça en Latin. L'Empereur les admit ensuite à l'honneur de lui baiser la main ; & s'étant retiré, les Etats retournerent à la Maison Provinciale, pour continuer leurs délibérations.

Nous renvoyons au mois prochain la Harangue que fit à Vienne le Cardinal Czaki, lors qu'il vint apporter à l'Empereur la résolution des Etats.

III. Dès le 5. le Cardinal Czaki étoit retourné à Presbourg, pour devancer L. M. I. & le 8.

il fut suivi par S. A. S. le Prince Eugene de Savoie. Le Comte de Torring est retourné à *Munich*, & le Comte de Cöningseck est allé dans son Gouvernement de *Transilvanie*. Les Ministres du Duc de *Lorraine* sont allez prendre possession de la Principauté de *Teschén* en *Silesie*, qui a été donnée à ce Prince. Le 10. il y eut au Palais Imperial à *Vienne* un magnifique *Gala*, à l'occasion de la Fête de l'Imperatrice Doüairiere Amelie, & de l'Archiduchesse sa Fille. Ces Princesses y reçurent des complimens au nom de L. M. I. par le Comte François de Staremberg, qui avoit été envoyé exprés de *Presbourg*, & de la part de l'Electeur de Baviere, par le Comte de Fuggger. Ce dernier a apporté de *Munich*, de la part du Prince Electoral un présent en Joyaux de la valeur de 100000. florins pour l'Archiduchesse sa Fiancée. Le 12. l'Imperatrice Amelie & la Princesse sa Fille allerent au Château de *Belle-Fontaine*, où Elles font état de restet jusqu'après le retour de L. M.

IV. Le 15. l'Empereur fit la revûë des Troupes campées près de *Presbourg*, & le 17. L. M. I. en partirent pour retourner à *Vienne*, où Elles arriverent le lendemain dans le Château de la *Favorite*. Les Ministres qui avoient été du voyage, sont aussi revenus. On confirme que les Etats ont appellé à la Succession à la Couronne les Heritiers de S. M. en ligne feminine, au défaut d'Heritiers mâles, & que ce Monarque leur a accordé la liberté du Commerce dans l'*Autriche* pendant 3. mois de l'année, malgré quelques oppositions que les Etats de cette Province y ont formez. Mais on doute que les Hongrois consentent que le Territoire depuis *Presbourg* jusqu'à *Bude*, soit incorporé à cet Archiduché, comme il leur

des Princes &c. Septemb. 1722. 223
a été proposé. Le Comte Guy de Staremberg est resté à *Presbourg*, pour avoir l'œil sur ce qui se passera à la Diète pendant l'absence de l'Empereur.

V. La Cour est mécontente de ce que le Pape dans l'Acte d'Investiture qu'il a accordé pour le Royaume de *Naples*, n'y a fait aucune mention de la nomination des Benefices Ecclésiastiques qui viendront à vaquer dans ce Royaume, & qu'il y a aparence que le St. Siege prétend se réserver. Le 19. l'Empereur & l'Imperatrice allèrent au Château de *Belle-Fontaine*, rendre à l'Imperatrice Douairiere Amelie la visite qu'ils en avoient reçue depuis leur retour, & le soir L. M. revinrent à la *Favorite*. Le Comte de Windisgratz Ecuyer Héritaire de *Stirie*, &c. & premier Plenipotentiaire au Congrès de *Cambrai*, a été fait Conseiller Actuel du Conseil d'Etat, en consideration de ses services, & le Gouvernement d'*Orsonva* a été donné à Mr. de Ranfelshowen Colonel du Regiment de Trautson. L'Ecclésiastique accusé d'avoir eu des correspondances suspectes contre l'Etat, a été trouvé innocent & relâché. Il paroît un Mandement du Conseil de l'Empire, par lequel il est enjoint au Roi de *Prusse* de rendre dans deux mois au Couvent de *Hammerleben* le reste de ses revenus, & de restituer dans le même terme le Comté de *Teklembourg* au Comte de ce nom, sous peine d'exécution militaire, qui est commise à l'Electeur d'*Hannover*, l'Electeur Palatin, l'Evêque de *Munster*, & le Landgrave de *Hesse Darmstat*.

VI. On a appris par un Exprés dépêché de *Palermo* que le Comte d'Almenara étoit heureusement arrivé en *Sicile*. Le 23. le Chancelier *Ileshazi* arriva de *Presbourg*, pour rendre compte a

S. M. du succès des délibérations des Etats de Hongrie, & le 29. le Comte Etienne de Kinski revint de son Ambassade de *Moscow*. Un autre Exprés envoyé par le Commandant de *Siracuse*, a apporté la nouvelle que les Turcs avoient paru avec une nombreuse Escadre sur les Côtes de *Sicile*, & avoient même mis à terre environ 300. hommes près de cette Ville. (*Voyez l'Article de Sicile de ce Journal.*) On mande que l'Empereur a approuvé la conduite que cet Officier a tenu; que cependant il lui a envoyé ordre d'accorder aux Vaisseaux de Guerre du Grand Seigneur, pour de l'argent, tous les rafraichissemens dont ils auroient besoin, en observant les précautions convenables; que S. M. a dépêché en même tems un Exprés à son Résident à *Constantinople*, avec ordre de représenter au Grand Seigneur, „ qu'on étoit fort „ surpris de ce qui s'étoit passé en *Sicile*, contre „ l'usage établi, & sans en avoir donné connoissance, sur tout dans la conjoncture présente; „ qu'on devoit être plus circonspect à l'avenir en „ pareille occasion; & que S. M. I. laissoit passer celle-ci sous silence, en considération de la „ Paix qui regnoit entre les deux Empires, & dans „ l'attente où Elle étoit, qu'on n'entreprendroit „ aucune hostilité contre l'Isle de *Malthe*, d'autant plus que cela pourroit avoir des suites plus „ fâcheuses qu'on ne pourroit peut-être s'imaginer.

VII. *Ratisbonne*. Il ne se fait rien actuellement à la Diette assemblée à *Ratisbonne*, par rapport aux affaires de Religion. On s'y tient dans l'inaction jusqu'à-ce que les Ministres Protestans ayent reçus de nouvelles instructions de leurs Principaux sur le Décret de l'Empereur, dont nous fimes
mention

des Princes &c. Septemb. 1722. 225
mention le mois dernier. Les autres nouvelles
d'Allemagne font peu interessantes.

A R T I C L E V I.

*Contenant ce qui s'est passé de plus confide-
rable en POLOGNE & Pais du Nord
depuis le mois dernier.*

I. **P**ologne. *Varsovie.* Les Evêques de *Posnanie*,
de *Varmie*, de *Culm*, & de *Caminieck*, *Retour du
Roi en Pole-
logne.*
plusieurs Palatins, le Grand Maréchal, le Chan-
cellier, & quantité de Seigneurs Polonois, s'étoient
rendus en cette Ville dès le commencement de
Juillet pour y attendre le Roi qui arriva le 8.
au bruit d'une triple décharge de plusieurs pièces
de Canon qu'on avoit placées derriere le Château
& devant l'Arfenal. Comme S. M. étoit un peu
fatiguée du voyage, Elle se retira d'abord dans
son appartement, & ne reçut que le lendemain les
complimens des Ministres étrangers & des Sena-
teurs, à la tête desquels étoit l'Evêque de *Posna-
nie*, qui porta la parole. On chanta ensuite le
Te Deum dans l'Eglise Cathedrale, en actions
de grace de l'heureux retour de S. M. dans ses
Etats. Il s'est déjà tenu plusieurs conferences, qui
ont, dit-on, roulé sur la Paix nouvellement con-
clue entre le Czar & la Suede; & le 15. S. M.
fit expédier des Univerfaux pour convoquer les
Diettes particulieres qui doivent se tenir dans les
différens Palatinats du Royaume, le 24. Août pro-
chain, & six semaines avant l'ouverture de la Diette
generale. La Primatie du Royaume a été offerte
à l'Evêque de *Crakovie*, qui s'est excusé civilement
de l'accepter; on croit que S. M. en pourvoira
l'Evêque de *Varmie*, & qu'elle disposera incessan-

ment des autres Charges qui sont vacantes. Le 25. le Roi passa du Château au Palais Royal, pour y faire sa résidence ordinaire pendant le séjour qu'il fera icy.

On jouit d'une profonde tranquillité sur les Frontières. On a appris de *Leopold* que le premier Juillet Mr. Popielus Ambassadeur de la République, étoit arrivé à la Cour Ottomane, & que le Grand Seigneur s'étoit retiré à *Andrinople*, à cause de la peste qui regne à *Constantinople*.

II. *Suede*. Le Roi & la Reine sont allez à *Medwig*, pour y prendre les eaux dont L. M. se trouvent parfaitement bien. Il y eut le 24. une magnifique mascarade à l'occasion de la Fête de la Reine, & le 29. on y celebra celle du Roi par une grande Fête.

Le Czar a fait acquiter le reste de la somme qu'il s'étoit engagé de payer à cette Couronne par le dernier Traité de Paix, & cet argent fut apporté le 8. à *Stockholm* par un petit Bâtiment venant de *Wibourg*, & déposé dans la Trésorerie Royale. Les Négocians Moscovites ont enfin obtenu la permission de débarquer ici leurs Marchandises, & de les déposer dans des Magazins, pour y être vendus en gros, & non en détail.

III. *Dannemarc*. La Cour se tient encore à *Frederixbourg*, où le Roi a, dit-on, fait depuis peu une nombreuse promotion d'Officiers Généraux, parmi lesquels on nomme Mr. le Chambellan Gabel, élevé à la Charge de Lieutenant General Amiral. Les 6. Vaisseaux de guerre qui sont à l'ancre à l'embouchure de la Rade de *Copenhague*, restent toujours armez, & doivent, à ce que l'on prétend, se mettre bientôt en Mer, aucun Matelot n'ayant la liberté de venir à terre

des Princes &c. Septemb. 1722. 227

terre. On parle d'une entrevûe qu'il doit y avoir entre S. M. Danoise & le Roi de Suede, après son retour de *Scanie*, où il est attendu de jour à autre.

IV. *Moscovie.* On a appris par un Exprés l'heureuse arrivée du Czar à *Astracan*, & il y a eu à *Moscou* de grandes réjouiissances à ce sujet chez les Ministres d'Etat, où le Duc d'Holstein a été invité. On ne sçait encore rien de précis des grands projets que ce Prince médite, ni à quoi il a destiné la nombreuse Flotte qu'il a assemblée sur la Mer *Caspienne*. On dit que le Sophi de *Perse* a imploré sa protection contre les Rebelles qui l'ont détrôné, & qu'il pourra bien employer ses forces à le rétablir.

Les deux Princesses Filles de S. M. sont revenues à *Petersbourg* avec le Prince de *Menzizof*; il y a des Lettres du 16. Juillet de cette Ville, qui portent que le 14. il y étoit arrivé en poste d'*Astracan* deux Majors & deux Lieutenans, qui après avoir remis quelques dépêches à la Régence, étoient partis pour la Cour de *France*, de *Suede* & de *Pologne*; que suivant leur rapport, le Czar se tenoit encore à la vûe d'*Astracan* avec sa Flotte, mais qu'à leur départ elle étoit prête à faire voile, & à se partager en deux Escadres pour aller faire descente en deux endroits différens sur les Côtes de *Perse*; & que le Sophi détrôné avoit résolu de venir s'aboucher avec ce Monarque.

V. *Hambourg.* Mr. Jacob Volkman fameux Négociant de cette Ville, a été élu à la pluralité des voix, Conseiller, à la Place de Mr. Faber qui a été fait Bourgmaitre. On mande du *Meklembourg* que la Commission Imperiale continuoit ses procédures contre le Duc de ce nom; qu'elle

qu'elle avoit fait depuis peu de grands changemens parmi ses Officiers , particulièrement dans les Postes , & avoit supprimé tous les nouveaux Impôts établis , de quoi S. A. S. avoit été informée par le Gouverneur de Domitz. Que ce Prince se tenoit toujours à *Dantzich* , & que le 9. la Princesse son Epouse en étoit partie sous l'escorte de 20. Soldats Moscovites , pour se retirer à *Riga* , dans la Livonie , sous la protection du Czar.

A R T I C L E VII.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE , en HOLLANDE , & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

Le Parlement encore prorogé.

I. **L**ondres. Le Parlement s'étant assemblé le 14. Juillet fut encore prorogé jusqu'au 13. Août suivant , & les Pairs d'Ecosse ont reçu ordre de s'assembler le 26. du même mois pour procéder à l'élection d'un nouveau Seigneur qui ait séance au Parlement de la *Grande Bretagne* à la Place du feu Comte de *Roths*. Sur la résolution qui été prise au Conseil , le Procureur General a cessé toutes les procédures commencées contre la Compagnie des Mines de cuivre dans la Principauté de *Galles* , & contre celle des *Taffetas*. Quelques précautions que l'on prenne , & quelques rigoureuses exécutions que l'on fasse , on ne peut arrêter le cours des vols qui se commettent journellement aux environs de la Ville de *Londres* : On fait d'exactes recherches de ces Brigands , qui sont en grand nombre , & qui se multiplient tous les jours. II.

II. Le Roi prend à *Kensington* les eaux de *Pirmont* qui lui ont été apportées d'*Hannover*, & le Prince & la Princesse de Galles continuent de faire leur séjour à *Richemont*. Mr. Horace Valpole est revenu de la *Haye*, & le Duc de Portland se dispose au contraire à s'aller embarquer à *Portsmouth* avec toute sa famille, pour passer de là dans son Gouvernement de la *Jamaïque*. Le Lord *Hinchinbroech* a vendu son Regiment au Colonel *Murray* Major du troisième Regiment des Gardes, & le Colonel *St. Clair* lui succede dans sa Majorité. Le Roi a disposé du Gouvernement de l'Isle de *Guernesey* en faveur du Colonel *Windham*.

III. L'ouverture des Livres de la Banque pour recevoir les souscriptions dont nous fimes mention le mois dernier, & remplir le Contract fait avec la Compagnie du Sud, se fit le 15. & le 17. elles furent déjà remplies, & monterent aussi-tôt à quatre & demi pour cent de benefice. La Compagnie du Sud fait construire 12. Vaisseaux pour envoyer l'année prochaine à la pêche de la Baleine; & le Vaisseau le *Wulach* appartenant à la Compagnie d'Afrique, est nouvellement revenu des *Barbades* très-richement chargé. On compte que cette Corporation a encore en Mer 45. autres Vaisseaux tant en *Afrique*, que dans l'*Amerique*, & que dans 15. jours il en partira encore 6. pour les Côtes de *Guinée*. Le 21. il y eut une Assemblée generale de la Banque, le Gouverneur y notifia que les souscriptions étoient déjà remplies, & demanda d'être autorisé de traiter avec Mrs. de la Trésorerie pour faire circuler un million 9. cens mille livres sterlings de Billets de l'Echiquier, au lieu d'un million qui avoit été résolu; ce qui fut rejeté. Les ordres

Souscri-
ptions rem-
plies à la
Banque.

ordres pour le Dividend des annuités sur la liste civile, échus à la St. Jean dernier, commencés à se délivrer, & le payement s'en recevra à la Banque. Le Dividend de 3. pour cent pour 6. mois payables le 11. Août prochain, a été déclaré par la Compagnie du Sud, qui a achevé de régler avec la Banque. On vient d'apprendre que 3. Vaisseaux de la Compagnie des *Indes* sont arrivés aux Dunes avec une très-riche Cargaison, de même que 30. Vaisseaux de la Jamaïque.

IV. Il se tint le 24. à *Kensington* un grand Conseil, où le Comte de Cadogan fut reçu Membre du Conseil du Cabinet. Ce Seigneur a non seulement été revêtu d'une partie des Charges du feu Duc de Marlborough, mais encore succède à la faveur & au crédit que le feu Comte de Sunderland avoit acquis auprès du Roi. Le Lord Carteret est aussi un des Ministres favoris. Le même jour le Duc de Queensbury prêta le serment de fidélité au Palais de *Westminster* devant la Cour de Justice, comme Amiral d'*Ecosse*, à la place du feu Comte de Rothes, & Mr. Vortley ci-devant Envoyé en *Portugal*, comme Gouverneur des *Barbades*. Le 27. Mr. Withworth qui est revenu de *Berlin*, prit congé de S. M., & partit le 31. à bord d'un Yacht, pour se rendre à *Calais*, & de là à *Paris*; d'où après s'être abouché avec les Ministres de *France*, il passera à *Cambray*. Le Comte de Spaar Ambassadeur de *Suede* est parti pour retourner à *Stokholm*.

V. Le Duc de Montaguë, qui a obtenu du Roi la propriété des Isles de *Ste. Lucie* & de *St. Vincent* en *Amerique*, ayant résolu d'y faire un établissement, fait fréter des Vaisseaux pour y transporter plusieurs familles, & entr'autres près de 800. Palatins Protestans qui se sont retirés depuis peu
prés

des Princes &c. Septemb. 1722. 231
 près de *Rotterdam*. Un Officier a été envoyé pour avoir soin que le nécessaire leur soit fourni, en attendant que l'on ait pourvû à la sûreté de leur passage & de leur établissement. Le Sr. Howard Gentilhomme de la Chambre du Roi a été créé Pair sous le titre de Comte de Bendon.

VI. Le 6. Août le Roi étoit encore à *Kensington*. Ce jour-là le Sous-Gouverneur & les Directeurs de la Compagnie du Sud s'y étans rendus, presenterent à S. M. une Adresse touchant la demande qu'ils ont résolu de faire à la prochaine session du Parlement, d'être déchargés des deux millions de livres sterlings qu'ils doivent encore à l'Etat. Ce fut Mr. Robert Walpole qui les introduisit auprès du Roi qui reçut très-gracieusement leur Adresse, & leur fit la Réponse suivante.

TE ne saurois qu'être très-satisfait de cette déclaration si convenable du zèle, fidélité, & affection, de ce gros Corps de mes fideles Sujets. Je suis pleinement persuadé que mes ennemis se trouveront trompez, en ce qu'ils considereront les malheureux perdans touchant le projet de la Compagnie du Sud, comme des gens mécontents & mal affectionnez à ma Personne & à mon Gouvernement; & vous me faites justice de croire qu'il n'y a point eu de ma faute, & qu'il n'a pas été non plus en mon pouvoir de prévenir les malheurs qui en ont résulté.

J'apprens avec plaisir que cette Compagnie & la Banque d'Angleterre, ont trouvé un temperament, & ont fait un accommodement qui étoit absolument nécessaire pour leur commun intérêt & pour le rétablissement du crédit public.

J'ai toujours été sensiblement touché des grandes pertes & souffrances de tant de malheureuses personnes;

Reponse du Roi à une Adresse présentée par la Compagnie du Sud.

sonnes ; & je voyois avec douleur que tous les moyens qu'on prenoit pour leur soulagement , devenoient infructueux ; comme le grand poids du capital se trouve trop onereux & préjudiciable au public , vous pouvez être assurez ; que lorsque vous vous adresserez au Parlement pour lui demander la décharge des deux millions dont il s'agit , sous les conditions mentionnées dans vôtre Adresse , vous aurez mon intercession & mon consentement.

Les Troupes sont toujours campées dans les endroits qui leur ont été marquez , & on ne voit pas que les mécontents ayent fait éclater aucun mauvais dessein contre le Gouvernement. C'est sans doute à la prévoyance de S. M. & aux bons ordres qu'Elle a donnez , que l'on est redevable de la tranquillité dont on jôit , du moins en apparence , à present dans ce Royaume.

VII. *Hollande.* Les Etats d'Hollande & de Westfrise se separerent le 17. , pour ne se rassembler que le 5. Août. Comme les Ecrits du Docteur Newmeister d'*Hambourg* , se font repandus en ce Pays , & y ont même été mis sous presse , la Cour d'*Hollande* a fait publier un Placard pour en supprimer les exemplaires , défendant en même-tems à tous Imprimeurs & Libraires de les imprimer & debiter sous peine d'être rigoureusement châtiés. Le Comte de Staremberg qui doit passer à *Londres* comme Ministre de l'Empereur , est allé faire un tour à *Amsterdam* , d'où il revint quelques jours après pour se rendre à *Hell-Voet-Sluys* , & y attendre un vent favorable pour passer en *Angleterre*. Le Baron de Colster qui a été Ambassadeur de L. H. P. à *Madrid* , en est revenu par la *Zelande*.

VIII. Le 26. Juillet il arriva dans le *Texel* 8. Vaif-

des Princes &c. Septemb. 1722. 233

Vaisseaux revenans des *Indes Orientales*, pour le compte de la Chambre d'*Amsterdam*, très-richement chargez, & dont la cargaison consiste en Epiceries, Etoffes de soye, Toilles de coton, & diverses autres Marchandises précieuses. Le reste de la Flote qui a été dispersé par la tempête, est attendu de jour à autre, quelques Vaisseaux ayans déjà paru sur ces Côtes & sur celles d'*Angleterre*. Du 4. au 9. Août 7. autres sont entrez dans cette Riviere, dont 5. pour le compte de la Chambre d'*Amsterdam*, & 2. pour celle d'*Enchusen*. Un pour celle de *Rotterdam*, & 2. pour *Delft* sont arrivez à *Goeree*, & les 2. Vaisseaux de Guerre qui avoient été envoyez au devant de cette Flotte, sont aussi revenus dans le *Texel*, de même que la Flotte de *Groenland*, qui a fait cette année une abondante pêche de Baleine.

A R T I C L E V I I I.

Contenant les Naissance, mariages & morts des Princes & autres Personnes de distinction, depuis le mois dernier.

I. **N**aissance. Au commencement d'Août Madame la Duchesse de Boüillon accoucha à *Paris* d'une fille.

II. *Mariages*. Le Duc d'*Holstein Gloesbourg* épouse à *Copenhague* Madame la Comtesse de *Johnston* Grande Maitresse de la Princesse Epouse du Prince Royal de *Dannemarc*.

Au commencement d'Août le fils aîné du Chevalier *Pennyman* épousa à *Londres* un fille de l'Archevêque de *Cantorberi*.

III. *Morts*. Environ le 4. Juillet Madame la Comtesse

Comtesse de Gelnoncourt, fille du fameux General Greder, mourut à *Nanci*.

La Marquise de Gouvernet François, & d'une Illustre Maison de *Dauphiné*, mourut à *Londres* vers le milieu du même mois âgé de 86. ans. Cette Dame s'étoit retirée depuis plusieurs années en Angleterre, à cause de la Religion.

Dans le même tems mourut à *Paris* Mr. de Caumartin de Boissy, Conseiller d'Etat.

La mort a aussi enlevé dans cette Ville Mr. l'Abbé Baudelot Membre de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

Le 15. Le Lord St. Jean de *Blatsoë* mourut dans sa Maison de Campagne de *Wodford* dans le Comté de *Northampton* en *Angleterre*.

Le 17. Mr. Zonedari Grand Maître de l'Ordre de *Malthe*, mourut dans la Ville de ce nom, dans un âge assez avancé. La Famille de Zonedari est de *Sieme*; il y en a actuellement un Cardinal & un autre Archevêque de cette Ville, tous deux freres du défunt.

Vers le 20. la Princesse de Carignan mourut à *Bologne*.

Le 7. le Prince d'Holstein *Noorbouurg* mourut à *Wezel* âgé de 33. ans. Ce Seigneur alloit en Allemagne pour changer d'air, ayant été longtems retenu à *Bruxelles* par une fâcheuse maladie. Il étoit Colonel de Dragons au service de l'Empereur, frere de la Duchesse de *Wolfembutel*, très-proche parent de l'Imperatrice, & cadet de la Souveraine Maison de *Holstein*.

Les nouvelles publiques nous ont aussi annoncé la mort du Prince d'Holstein Beck de la même famille, & Gouverneur d'*Ypres*. Il y a aparance que la conformité des noms a causé un équivoque, le décès de ce dernier ne s'étant pas confirmé.